LA MISSION

en MARTINIQUE *&* *en* GUADELOUPE

Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Guerre Nationale du Bleuet de France

2015, Année des Outre-mer

Musée de la Martinique

Service Historique de la Défense

COMITÉ SCIENTIFIQUE • Monsieur Daniel Maximin, écrivain et commissaire de 2015, Année des Outre-mer • Madame Esther Pilly, réalisatrice & documentariste • Madame Chloé Clotis, réalisatrice & documentariste • Monsieur Jean-François Muracciole, professeur des Universités • Capitaine Stéphane Lorgnet, chef du bureau Résistance et Seconde Guerre mondiale, Service Historique de la Défense • **COMITÉ CONSULTATIF** • Monsieur Joseph Zorat • Monsieur Christian Léorier • Madame Sarah Ippiard • Monsieur Patrick Rollela • Madame Eliane Serguine • Monsieur Henri Hazaël-Massieux • **REMERCIEMENTS** • Conseil général de Guyane • Régina Martinique • RFO • Service départemental de l'ONACVG de Guadeloupe • Service départemental de l'ONACVG de Guyane • Service départemental de l'ONACVG de Martinique • Mission interdépartementale Mémoire et Communication Provence Alpes Côte d'Azur • Monsieur Karcha Bauer • Madame Adèle Ebrouet Breton • Madame ma'Eouire • Monsieur René Cilsy • Monsieur André Victor Bundy • Nous avons une pensée profonde pour Monsieur Lucien Abenon et Louis Lucy de l'ouverne qui nous ont quittés et dont les travaux et mémoires ont été d'une grande aide pour cette exposition • **CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES** • Archive de la 1re Division Française Libre • Archives départementales de Guadeloupe • Archives nationales d'Outre-mer • Association des Anciens et Guyanais en Lotre Atlantique • Éditions Jean Michel Place • Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD) • E. Pallay/JMJ Productions • France/Antilles Martinique • George Stadling/Time & Life Pictures/Getty Images • L. Wiesmüller/Présidence de la République • Le Mémorial de Caen • Musée de Port-de-France • Mairie des Trois-Îlets • Musée de la Martinique • Musée de l'Ordre de la Libération • Musée des Beaux Arts de Chartres • Musée d'Histoire Contemporaine/Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (MHC BDIC) • Musée départemental Alexandre Franconie • Musée Getty Archive/dé • National Archives and Record Administration (NARA)/Amérique (MARA) • Nouvelles Éditions Latines • ONACVG • Photo Célain Guadeloupe • Service Historique de la Défense/Bureau Résistance et Seconde Guerre mondiale • Service Historique de la Défense/Département Gendarmerie nationale • Réunion des Musées Nationaux (RMN) • Société des Auteurs dans les Arts Graphiques et Plastiques (A.D.A.G.P.) • Warner Bros Pictures • Coll. particulière Antaurel • Coll. particulière Cerbert • Coll. particulière Germignani • Coll. particulière Glotin • Coll. particulière Hazaël-Massieux • Coll. particulière Léon • Coll. particulière Romain • **TEXTES** • Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre/Département de la Mémoire Combattante/Mission interdépartementale Mémoire et Communication Île-de-France et Outre-mer • **FINANCEMENT** • Ministère de la Défense/Secrétariat Général pour l'Administration/Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives • Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre/Œuvre Nationale du Bleuet de France • **CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION** • ck graphic

INTRODUCTION

GÉNÉRAL DE GAULLE

« *Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. [...]*

*Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? **Non** !*

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis. [...]

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

*Quoi qu'il arrive, **la flamme de la résistance française** ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.*

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »

Général de Gaulle,
Londres, 18 juin 1940.

Charles de Gaulle au micro de la BBC.
© Musée de l'Ordre de la Libération

AIMÉ CÉSAIRE

« *Terre muette et stérile. C'est de la nôtre que je parle. Et non ouïe mesure par la Caraïbe l'effrayant silence de l'Homme. Europe. Afrique. Asie. J'entends hurler l'acier, le tam-tam parmi la brousse, le temple prier parmi les bantams. Et je sais que c'est l'homme qui parle. Encore et toujours, j'écoute. Mais ici l'atrophiement monstrueux de la voix, le séculaire accablement, le prodigieux mutisme. Point de ville. Point d'art. Point de poésie. Point de civilisation, la vraie, je veux dire cette projection de l'homme sur le monde ; ce modelage du monde par l'homme ; cette frappe de l'univers à l'effigie de l'homme.*

Une mort plus affreuse que la mort, où dérivent des vivants. Et les sciences ailleurs progressent, et les philosophies ailleurs se renouvellent, et les esthétiques ailleurs se remplacent. Et vainement sur cette terre nôtre la main sème des graines. [...]

*Où que nous regardions, **l'ombre gagne**. L'un après l'autre les foyers s'éteignent. Le cercle d'ombre se resserre, parmi des cris d'hommes et des hurlements de fauves. **Pourtant nous sommes de ceux qui disent non à l'ombre. Nous savons que le salut du monde dépend de nous aussi. Que la terre a besoin de n'importe lesquels d'entre ses fils. Les plus humbles.***

L'Ombre gagne...

« Ah ! tout l'espoir n'est pas de trop pour regarder le siècle en face ! à

les hommes de bonne volonté feront au monde une nouvelle lumière. »

Aimé Césaire,
premier numéro de la revue* Tropiques, *avril 1941.

© Musée de l'Ordre de la Libération

L'APPEL À LA RÉSISTANCE

exalté par ces deux grands personnages de l'Histoire, a été très tôt entendu et compris aux Antilles. Connue sous le terme de « Dissidence », la Résistance au régime de Vichy s'est développée dans les îles dès la signature de l'armistice en juin 1940. Portée par une opposition politique des élus de la République, elle s'exprime aussi massivement au jour le jour. Ultime forme d'engagement, la Dissidence conduit des milliers d'Antillais à rejoindre les Forces Françaises Libres en s'évadant vers les îles anglaises voisines de la Dominique et de Sainte-Lucie.

DISSIDENCE

FORCES FRANÇAISES LIBRES

RÉSISTANCE AU RÉGIME DE VICHY

GUADELOUPE ET MARTINIQUE AU COEUR DES ANTILLES

LES ÎLES DE LA GUADELOUPE ET DE LA MARTINIQUE

FONT PARTIE DE L'ARCHIPEL DES ANTILLES, SITUÉ DANS LA MER DES CARAÏBES AU LARGE DES CÔTES AMÉRICAINES.

GUADELOUPE

La Guadeloupe constitue un petit archipel de 1 702 km², composé d'une multitude d'îles dont six sont habitées. Situé à environ 6 700 km de la France métropolitaine et à 2 200 km de la côte sud-est des États-Unis, cet archipel est aujourd'hui peuplé d'environ 407 000 habitants contre 304 329 au début de la Seconde Guerre mondiale.

& MARTINIQUE

Situées à quelque 150 km au sud de la Guadeloupe, s'étendent les terres de la Martinique d'une superficie totale de 1 128 km². Plus de 400 000 habitants peuplent l'île aujourd'hui contre 246 712 en 1936.

L'ANNÉE 1940 EN MÉTROPOLE

L'ANNÉE 1940 MARQUE UN TOURNANT. L'INVASION, L'OCCUPATION ET LA MISE EN PLACE D'UN RÉGIME AUTORITAIRE ENGAGÉ DANS UNE LOGIQUE DE COLLABORATION AVEC L'ALLEMAGNE SCELLENT LE DESTIN DE LA FRANCE ET DE SON EMPIRE.

1939-1940
« DRÔLE DE GUERRE »

L'ambassadeur du Canada, Monsieur Vanier, et le général d'armée Réquin visitant un ouvrage fortifié de la ligne Maginot (à Rorbach).

Le 1er septembre 1939, les troupes allemandes envahissent la Pologne. Le 3 septembre, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne. Des millions de Français, dont les Antillais, sont mobilisés pour défendre la Nation.

Pendant la « Drôle de guerre », l'Allemagne nazie est présentée, par la propagande française aux Antilles, comme autoritaire, fasciste, liberticide, son chancelier Adolf Hitler ne cachant pas ses opinions à l'égard des Noirs. En 1939-1940, pour les Antillais, le combat prend une dimension particulière, pas uniquement nationale mais bien internationale. Il ne s'agit pas seulement de défendre le territoire français mais bien, au-delà, de sauvegarder l'humanisme républicain durement acquis contre le racisme du Troisième Reich, de sauvegarder la civilisation face à la barbarie.

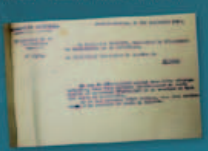

Note secrète du 1er septembre 1939 sur les mesures de sécurité à prendre en cas de débarquement des forces de l'Axe sur les côtes martiniquaises.

Passage de la Meuse par des éléments de la 19ème Panzer Division lors de la campagne de France en juin 1940.

22 JUIN 1940
L'ARMISTICE EST SIGNÉ

Signature de l'armistice le 22 juin 1940 dans la clairière de Rethondes, dans le wagon où l'Armistice de 1918 avait été signé.

Le 10 mai 1940, la *Wehrmacht* envahit la Hollande et la Belgique. Trois jours plus tard, ce sont les lignes de défense françaises qui sont enfoncées. Malgré une résistance héroïque, la bataille de France est perdue en moins de trois semaines. Entré au gouvernement le 19 mai 1940 comme vice-président du Conseil, le maréchal Philippe Pétain remplace Paul Reynaud à la tête du gouvernement le 16 juin suivant. Dès le lendemain, ce dernier demande à l'Allemagne la cessation des combats. Le vainqueur dicte ses conditions. L'armistice est signé le 22 juin 1940 à Rethondes.

Au début du mois de juillet, le gouvernement et le Parlement (réunion de la Chambre des députés et du Sénat) s'installent dans la station thermale de Vichy. Le 10 juillet, une révision de la Constitution, qui permettrait d'attribuer les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, est soumise au Parlement. Sur les 649 suffrages exprimés, 20 s'abstiennent, 80 votent « non », l'écrasante majorité approuve le projet. Parmi ceux qui ont dit « oui » à Pétain, le sénateur martiniquais Henry Lémery et les députés guadeloupéens Gratien Candace et Maurice Satineau.

Par ce vote, Philippe Pétain obtient les pleins pouvoirs et devient chef de l'État français. La République, quant à elle, est enterrée, laissant place à un régime autoritaire reposant sur un programme, la Révolution Nationale. Les valeurs historiques de la République, *Liberté – Égalité – Fraternité*, disparaissent, remplacées par le triptyque *Travail – Famille – Patrie*.

Affiche de propagande, Les nouvelles valeurs de régime, « Travail, famille, Patrie » sont les fondements du redressement de la France selon le maréchal Pétain.

LA COLLABORATION AVEC L'ALLEMAGNE

Couverture du magazine L'Illustration du mois de novembre 1940 reproduisant la poignée de main de Montoire entre Adolf Hitler et le maréchal Pétain. C'est lors de cette entrevue que les bases de la collaboration d'État sont posées.

Le nouveau régime s'engage rapidement dans la collaboration avec l'Allemagne, la poignée de main entre Pétain et Hitler à Montoire le 24 octobre 1940 en devient le symbole. Il est alors difficile pour les autorités de Vichy, présentes aux Antilles, de persuader Martiniquais et Guadeloupéens que cette nouvelle entente entre la France et le Troisième Reich ne signifie en rien une adhésion à l'idéologie nazie, idéologie que des milliers d'Antillais ont combattu en 1939.

REVOLUTION NATIONALE

L'ANNÉE 1940 EN MÉTROPOLE

L'ANNÉE 1940 MARQUE UN TOURNANT. L'INVASION, L'OCCUPATION ET LA MISE EN PLACE D'UN RÉGIME AUTORITAIRE ENGAGÉ DANS UNE LOGIQUE DE COLLABORATION AVEC L'ALLEMAGNE SCELLENT LE DESTIN DE LA FRANCE ET DE SON EMPIRE.

1939-1940
« DRÔLE DE GUERRE »

Le 1er septembre 1939, les troupes allemandes envahissent la Pologne. Le 3 septembre, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne. Des millions de Français, dont les Antillais, sont mobilisés pour défendre la Nation.

L'ambassadeur du Canada, Monsieur Vanier, et le général d'armée Pétain visitent un ouvrage fortifié de la ligne Maginot (à Verdun).

Pendant la « Drôle de guerre », l'Allemagne nazie est présentée, par la propagande française aux Antilles, comme autoritaire, fasciste, liberticide, son chancelier Adolf Hitler ne cachant pas ses opinions à l'égard des Noirs. En 1939-1940, pour les Antillais, le combat prend une dimension particulière, pas uniquement nationale mais bien internationale. Il ne s'agit pas seulement de défendre le territoire français mais bien, au-delà, de sauvegarder l'humanisme républicain durement acquis contre le racisme du Troisième Reich, de sauvegarder la civilisation face à la barbarie.

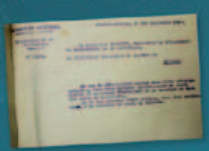

Note secrète du 1er septembre 1939 sur les mesures de sécurité à prendre en cas de débarquement des forces de l'Axe sur les côtes martiniquaises.

Passage de la Meuse par des éléments de la 19ème Panzer Division lors de la campagne de France en juin 1940.

22 JUIN 1940
L'ARMISTICE EST SIGNÉ

Le 10 mai 1940, la Wehrmacht envahit la Hollande et la Belgique. Trois jours plus tard, ce sont les lignes de défense françaises qui sont enfoncées. Malgré une résistance héroïque, la bataille de France est perdue en moins de trois semaines. Entré au gouvernement le 19 mai 1940 comme vice-président du Conseil, le maréchal Philippe Pétain remplace Paul Reynaud à la tête du gouvernement le 16 juin suivant. Dès le lendemain, ce dernier demande à l'Allemagne la cessation des combats. Le vainqueur dicte ses conditions. L'armistice est signé le 22 juin 1940 à Rethondes.

Signature de l'armistice le 22 juin 1940 dans la clairière de Rethondes, dans le wagon où l'Armistice de 1918 avait été signé.

Au début du mois de juillet, le gouvernement et le Parlement (réunion de la Chambre des députés et du Sénat) s'installent dans la station thermale de Vichy. Le 10 juillet, une révision de la Constitution, qui permettrait d'attribuer les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, est soumise au Parlement. Sur les 649 suffrages exprimés, 20 s'abstiennent, 80 votent « non », l'écrasante majorité approuve le projet. Parmi ceux qui ont dit « oui » à Pétain, le sénateur martiniquais Henry Lémery et les députés guadeloupéens Gratien Candace et Maurice Satineau.

Par ce vote, Philippe Pétain obtient les pleins pouvoirs et devient chef de l'État français. La République, quant à elle, est enterrée, laissant place à un régime autoritaire reposant sur un programme, la Révolution Nationale. Les valeurs historiques de la République, *Liberté – Égalité – Fraternité*, disparaissent, remplacées par le triptyque *Travail – Famille – Patrie*.

Affiche de propagande. Les nouvelles valeurs de régime, « travail, famille, patrie » sont les fondements du rattachement de la France selon le maréchal Pétain.

LA COLLABORATION AVEC L'ALLEMAGNE

Couverture du magazine L'Illustration du mois de novembre 1940 reproduisant la poignée de main de Montoire entre Adolf Hitler et le maréchal Pétain. C'est lors de cette entrevue que les bases de la collaboration d'État sont posées.

Le nouveau régime s'engage rapidement dans la collaboration avec l'Allemagne, la poignée de main entre Pétain et Hitler à Montoire le 24 octobre 1940 en devient le symbole. Il est alors difficile pour les autorités de Vichy, présentes aux Antilles, de persuader Martiniquais et Guadeloupéens que cette nouvelle entente entre la France et le Troisième Reich ne signifie en rien une adhésion à l'idéologie nazie, idéologie que des milliers d'Antillais ont combattu en 1939.

REVOLUTION NATIONALE

LES ANTILLES AU CENTRE DE TOUTES LES CONVOITISES

APRÈS LA DÉFAITE DE LA FRANCE, LES ANTILLES SORTENT INDEMNES DU CONFLIT ET SE RETROUVENT AU CENTRE D'ENJEUX POLITIQUES, MILITAIRES ET ÉCONOMIQUES.

Projet d'affiche de propagande : L'Etat français au sein de ses colonies. Allégorie représentant les colonies et leurs ressources. Jean Ivan - Daniel.

Pour le régime de Vichy, les Antilles sont la France. Il est exclu qu'elles sortent du giron de l'Etat et rejoignent les provinces favorables à de Gaulle. Car pour les hommes de la France Libre, les Antilles représentent aussi un enjeu important. Leur passage en Dissidence leur assurerait une légitimité en les pourvoyant de territoires à gouverner. Dès le 18 juin 1940, le Guyanais Félix Eboué, gouverneur du Tchad, se proclame officiellement en faveur du général de Gaulle et fait basculer toute l'Afrique Equatoriale Française (le Tchad, l'actuel Congo-Brazzaville, le Gabon, l'actuelle République Centrafricaine) dans le camp de la France Libre. Quelques semaines plus tard, la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles Hébrides (actuel Vanuatu) les rejoignent.

Le régime de Vichy cherche à empêcher la déliquescence de son empire qui reste l'un des seuls moyens de pression politique dont il dispose face à un occupant allemand dictant ses conditions. Assurer Hitler de la neutralité des territoires coloniaux et lui promettre que l'économie coloniale travaillera pour le Reich doit permettre de négocier des conditions d'occupation plus avantageuses.

Les Antilles deviennent l'une des principales bases navales de la marine française. Un important détachement y est déployé dès le mois de juin 1940 pour éviter qu'il ne tombe entre les mains des Allemands. Le croiseur-école *Jeanne d'Arc*, le porte-avions *Béarn* chargé de matériel de guerre acheté aux États-Unis, le cargo *Barfleur* et le croiseur *Emile Bertin* qui transporte dans ses caves pas moins de 300 tonnes d'or de la Banque de France, font partie des nombreux navires qui stationnent à Pointe-à-Pitre et à Fort-de-France. Plus de 5 000 marins sont stationnés aux Antilles. Cette flotte permet d'assurer la fidélité des îles au régime de Vichy.

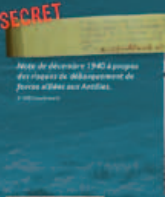

Note de décembre 1940 à propos des risques de débarquement de forces alliées aux Antilles.

Mystérieux scrutant le filet anti-sous-marin dans la baie de Fort-de-France. Filet visant à empêcher les débarquements et approches de navires ennemis.

Affiche de propagande du régime de Vichy vantant l'unité de l'empire.

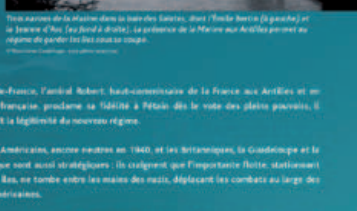

Trois navires de la Marine dans la baie des Saintes, dont l'Emile Bertin (à gauche) et le Jeanne d'Arc (au fond à droite). La présence de la Marine aux Antilles permet au régime de garder les îles sous sa coupe.

DISCOURS DU MARÉCHAL PÉTAIN À L'EMPIRE
LE 3 SEPTEMBRE 1940

*Français, pour la première fois depuis l'armistice, la voix de la France est entendue dans son empire. J'ai voulu que le premier message adressé aux populations d'Outre-mer, à leurs gouverneurs, à leurs colons, aux citoyens, sujets et protégés français fût le message du chef de l'Etat. Ce message est un message de vérité et de confiance. La France a perdu la guerre. Les trois cinquièmes de son territoire sont occupés. Elle s'applique à connaître un hiver pénible. Elle doit faire face aux tâches les plus rudes. **Mais son unité, une unité forgée par mille ans d'efforts et de sacrifices, reste intacte. Elle ne peut pas être mise en cause. Aucune tentative de quelque côté qu'elle vienne, de quelque état qu'elle s'appuie, ne saurait prévaloir contre elle. Le premier devoir est aujourd'hui d'obéir.** Le second est d'aider le Gouvernement dans sa tâche, de l'aider sans arrière-pensée, sans réticence.*

A la voix de la Patrie, l'empire, ce plus beau fleuron de la couronne française, vaincu résistera - prévaut.

À Fort-de-France, l'amiral Robert, haut-commissaire de la France aux Antilles et en Guyane française, proclame sa fidélité à Pétain dès le vote des pleins pouvoirs. Il reconnaît la légitimité du nouveau régime.

Pour les Américains, encore neutres en 1940, et les Britanniques, la Guadeloupe et la Martinique sont aussi stratégiques : ils craignent que l'importante flotte, stationnant dans les îles, ne tombe entre les mains des nazis, déplaçant les combats au large des côtes américaines.

Au mois d'août 1940, la flotte anglaise opère le blocus de La Martinique afin d'obtenir la reddition des représentants de Vichy. Cependant, les États-Unis souhaitent s'avancer eux-mêmes du contrôle de la situation. Des accords sont conclus et, au mois de septembre 1940, les Britanniques relâchent leur blocus laissant le champ libre aux Américains pour engager des manœuvres politiques avec l'amiral Robert afin d'installer une base navale de contrôle dans la baie de Fort-de-France. Pour les Antillais, l'embargo anglo-américain marque le début d'une longue période de disette.

Affiche de propagande du régime de Vichy vitant l'Angleterre.

LES CADRES DU RÉGIME DE VICHY AUX ANTILLES

LE RÉGIME DE VICHY S'INSTALLE AUX ANTILLES ET Y DEMEURE JUSQU'À L'ÉTÉ 1943 PAR LA VOLONTÉ DES ÉLITES DE L'ADMINISTRATION COLONIALE. CES ÉLITES, APPUYÉES PAR LA MARINE, ONT TRANSPOSÉ AUX ANTILLES LE RÉGIME AUTORITAIRE D'OPPRESSION ET D'EXCLUSION INSTAURÉ EN FRANCE.

EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

À la tête de l'organisation coloniale du régime de Vichy, le secrétariat d'État aux colonies joue un rôle primordial. C'est par la volonté des secrétaires d'État successifs que le programme politique du régime de Vichy, la Révolution Nationale, est exporté à l'empire.

Henry Lémery (1874-1972) est député puis sénateur de la Martinique de 1914 à 1941. Nommé sous-secrétaire d'État dans le gouvernement Clemenceau, ainsi que Gaston des Sciaux, il est, au début du XX[ème] siècle, le premier ultramarin à être nommé dans un gouvernement. Conservateur, il entre au gouvernement de Vichy le 12 juillet et, durant son court mandat, pose les fondations des réformes pétainistes aux Antilles : retour aux valeurs traditionnelles, respect de l'ordre, obéissance. Il s'attache à lutter contre toute possibilité d'un basculement des îles dans la Dissidence en exerçant un contrôle resserré sur les administrations coloniales. Le 6 septembre 1940, il est remplacé par le vice-amiral René Platon.

Le vice-amiral René Charles Platon (1886-1944) est nettement moins « modéré » que son prédécesseur. Viscéralement anglophobe et antigaulliste il fait partie de ceux qui sont résolument tournés vers la collaboration avec l'Allemagne. Resté en poste jusqu'au 19 avril 1942, il est le véritable artisan de la mise en place de la Révolution Nationale aux Antilles, dont toutes les mesures d'exclusion et de persécution à l'égard de ceux jugés comme appartenant à « l'Anti-France » (Juifs, communistes, gaullistes, francs-maçons). Il est exécuté par la Résistance en Dordogne au mois d'août 1944.

Le gouverneur Sorin visite l'île de Saint-Barthélemy, accompagné de l'amiral Robert (à gauche).

Le gouverneur Bressolles et Victor Sévère saluent les troupes métropolitaines.

EN MARTINIQUE

La Martinique est le siège central de l'administration coloniale française aux Antilles. Plusieurs administrateurs importants y sont en poste dont le gouverneur de la Martinique et le haut-commissaire de France aux Antilles.

Le rôle des deux gouverneurs de la Martinique, Louis Bressoles (jusqu'au mois de mars 1941) puis Yves Nicol, est occulté par la personnalité et la concentration des pouvoirs détenus par l'amiral Georges Robert. Les gouverneurs de la Martinique ne sont que de simples exécutants.

L'amiral Georges Robert (1875-1965) arrive aux Antilles sur le croiseur-école *Jeanne d'Arc* le 14 septembre 1939 comme commandant en chef du théâtre de l'Atlantique-Ouest. Ultraconservateur et pétainiste convaincu, le régime de Vichy le conforte rapidement dans ses fonctions aux Antilles en le nommant haut-commissaire de France. Il est en charge de faire appliquer aux Antilles toutes les décisions prises par le secrétariat d'État aux Colonies. Personnage autoritaire, c'est avec zèle qu'il met en place le programme de la Révolution Nationale et qu'il réprime violemment toute manifestation pro-gaulliste.

État-major de l'amiral Robert, 1941-1942.

EN GUADELOUPE

Si la Martinique a été fortement marquée par l'amiral Robert, la Guadeloupe ne l'a pas moins été par la personnalité complexe de son gouverneur Constant Sorin.

Ancien officier de Saint-Cyr et de l'École Coloniale, Constant Sorin est nommé gouverneur de la Guadeloupe le 20 avril 1940. Le 18 juin 1940, alors que Pétain vient d'ordonner la fin des combats, Sorin annonce au ministre Lémery que lui-même et les Guadeloupéens sont prêts à mourir plutôt que de baisser les bras face aux Allemands. Quelques semaines plus tard ces idées sont balayées. Sorin devient l'un des chantres de la Révolution Nationale, un gouverneur jugé autoritaire. Cette attitude pragmatique lui vaut rapidement la méfiance de l'amiral Robert qui dépêche son plus proche bras-droit, l'amiral Rouyer ainsi que la *Jeanne d'Arc* pour s'assurer de son loyalisme.

Si Sorin applique le programme de la Révolution Nationale avec zèle, Rouyer fait le fait avec violence. Entre 1940 et 1943, il fait révoquer et persécuter un grand nombre de Noirs, ainsi que les républicains, les francs-maçons, les Juifs et les étrangers. Rouyer est à la tête d'une force de police que la population ne tarde pas à appeler « Gestapo », tant elle multiplie emprisonnements arbitraires, interrogatoires et tortures sur ceux qui sont jugés comme appartenant à « l'Anti-France ».

Photo de propagande représentant l'amiral Robert tenant la main de l'enfant Ray-Camille.

UNE SOCIÉTÉ ENCADRÉE, CONTRÔLÉE, MUSELÉE

LE RÉGIME INSTAURÉ PAR LE MARÉCHAL PÉTAIN EST AUTORITAIRE ET RÉPRESSIF. IL SE TRADUIT AUX ANTILLES PAR L'INSTALLATION D'UNE VÉRITABLE DICTATURE EMPREINTE DE RACISME.

Défilé de jeunes sportives à l'occasion de la Fête de Jeanne d'Arc le 10 mai 1941.

Affiche de propagande.

Navires des officiels au milieu de la baie de Fort-de-France, Quinzaine impériale, janvier 1942. Les représentants de l'Église, piliers du régime, accompagnent l'amiral Robert.

Dans cette société encadrée, la presse est censurée, nombre d'ouvrages sont interdits et le courrier est surveillé. Les services de police et de renseignements de l'amiral Robert, dirigés par le lieutenant Castaing à la Martinique et l'amiral Rouyer à la Guadeloupe, sont perçus comme de véritables « Gestapo », emprisonnent et torturent. Tous les opposants subissent une répression farouche. Dans cette chasse contre la propagande antinationale, l'écoute d'émissions radiophoniques étrangères est réprimée et les courants de pensée jugés contraires à l'ordre moral sont dissous. En Martinique, les « indésirables » sont internés au camp de Lazaret.

Suivant l'exemple de la métropole, le programme de la Révolution Nationale est implanté aux Antilles. Prônant un retour aux valeurs traditionnelles, s'accroupissant sur le culte du chef et condamnant tout « esprit de jouissance » propre à une vision caricaturale de la société antillaise, le régime musèle la société : les réunions populaires sont interdites, les carnavals et bals supprimés, le rhum prohibé. Les femmes ne doivent plus travailler, elles doivent s'occuper de leur famille. Les programmes scolaires sont modifiés au profit de l'enseignement de la morale, de l'instruction civique et des travaux pratiques ménagers et agricoles. Les enfilades et devises de l'ordre nouveau fleurissent partout, les places et les rues sont rebaptisées et en février 1942, les crucifix sont réinstallés dans les mairies, les hôpitaux, les écoles. Les fonctionnaires doivent prêter serment au Maréchal, les lois antisémites sont introduites et appliquées. La République est peu à peu démantelée.

Le 27 octobre 1940, les conseils généraux sont dissous, les maires élus destitués ; en février 1941 c'est au tour des conseils municipaux. Le pouvoir est exercé par le gouverneur qui désigne les maires, le livret de travail fait son grand retour. Avec la suppression du suffrage universel masculin, c'est le statut même de citoyen qui disparaît.

À cet état de fait s'ajoute le blocus anglo-américain. Les îles ne sont plus ravitaillées et leurs productions principalement axées sur l'exportation ne permettent pas de vivre en autarcie complète. Malgré un arrangement passé entre les Américains, l'amiral Robert et l'administration vichyste, le troc, les tickets de rationnement, le marché noir et la disette deviennent le quotidien des Antillais. Désormais la population, encadrée et muselée, doit apprendre à survivre sous un régime liberticide et affamant.

Dossier de renseignements dressé par la Gendarmerie. Dans cette société, chaque individu est sous surveillance.

Couverture du roman Diab'la, de Joseph Zobel. Ce roman est censuré en 1942 car incompatible avec la période de la Révolution Nationale. Il est interdit à la Libération.

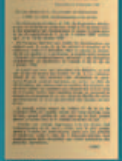

Journal Officiel de la Guadeloupe du 5 décembre 1940. Circulaire relative au statut des Juifs.

> *« Tout mon programme repose sur ces mots qui sont pour vous autant de commandements : discipline, concorde, piété, Patrie, travail, famille, confiance absolue dans les destinées de la France, en la personne de celui que vous devez considérer comme un père et comme un chef, en la personne de celui qui ne vous a jamais menti, qui ne vous a jamais trahi : le maréchal Pétain.*
> *Avec un tel programme, soyez certains que la Guadeloupe nouvelle, intégrée dans la France nouvelle, sera fière de tous ses enfants, comme tous ses enfants seront fiers d'elle.*
>
> *VIVE LA FRANCE !*
> *VIVE LE MARÉCHAL PÉTAIN !*
> *VIVE LA GUADELOUPE !*
>
> Constant Sorin

S'ENGAGER EN DISSIDENCE

L'été 1940 marque la mise en place du programme politique du maréchal Pétain. À l'été 1943, ce programme est bafoué par un certain nombre de citoyens, Parisiens comme, plusieurs milliers de jeunes Antillais, hommes et femmes, n'hésitent pour rejoindre, dans les îles anglaises de la Dominique et de Sainte-Lucie, les Forces Françaises Libres du général de Gaulle et combattre pour la liberté. L'opinion publique bascule alors ce que l'amiral Robert appelle alors lui-même « la Dissidence ».

L'attachement profond des Antillais aux valeurs républicaines et à leur citoyenneté si chèrement acquise est l'élément moteur du basculement massif de l'opinion. Ce sont ces valeurs qui ont poussé des milliers de Guadeloupéens et de Martiniquais mobilisés en 1939 et 1940 à lutter contre le Troisième Reich. C'est en citoyens français qu'ils sont partis combattre.

Les gouverneurs inondent la presse et la radio de leur propagande, clamant haut et fort que les Antillais participent à la rénovation de la France sous peine bien acquis. Celle-ci ne sont pas dupes, plusieurs signes contribuent au basculement précoce de la classe politique, des intellectuels et de la population dans la Dissidence.

La collaboration du régime avec le Reich, la suppression des conseils généraux, les destitutions, révocations et remplacements des maires, les réformes judiciaires, les mesures d'exclusion et la disparition sur les frontons des mairies de la devise **Liberté – Égalité – Fraternité** prouvent bien qu'il en est fini de la République. Le régime de Vichy est très rapidement perçu comme un retour en arrière. Les Antillais redoutent une nouvelle forme d'oppression coloniale.

Dès 1940, puis plus massivement à partir de 1942, la Dissidence va prendre plusieurs formes. Certains vont choisir de combattre par les mots pour interpeller les esprits, d'autres vont œuvrer clandestinement, sur place, à la libération de leurs îles, d'autres encore décident d'attaquer le problème à sa source en quittant les îles pour participer à la libération de la France et à la chute du régime de Vichy.

LA DISSIDENCE VA PRENDRE PLUSIEURS FORMES

QUITTER LES ÎLES POUR PARTICIPER À LA LIBÉRATION DE LA FRANCE ET À LA CHUTE DU RÉGIME DE VICHY

COMBATTRE PAR LES MOTS POUR INTERPELLER LES ESPRITS

COMBATTRE CLANDESTINEMENT, SUR PLACE, À LA LIBÉRATION DES ÎLES

UNE RÉSISTANCE POLITIQUE ENGAGÉE

Conseil général de Guadeloupe, présidé par le gouverneur Sicre. À l'est 40, les conseils généraux sont les premiers théâtres de la résistance politique.

Pour les administrateurs coloniaux des Antilles le régime du maréchal Pétain est légitime, ils choisissent de suivre le programme de Révolution Nationale. Plusieurs événements témoignent cependant d'une résistance extrêmement précoce d'une partie de la classe politique acquise aux idées républicaines et au combat du général de Gaulle.

Victor Sévère, *conseiller général de Fort-de-France avant la guerre. Il participe le point le 18th de Comité de Libération National Martiniquais.*

Deux jours après la proclamation de l'armistice entre la France vaincue et l'Allemagne, le 24 juin 1940, les élus de la Martinique, Victor Sévère à leur tête, réunis en session extraordinaire à Fort-de-France, expriment à l'amiral Robert leur volonté de poursuivre le combat aux côtés des Alliés. Ainsi exalte-t-la motion sans même la transmettre à sa hiérarchie.

Le 7e juillet 1940, en Guadeloupe, c'est un vœu de force que tente d'opérer le socialiste Paul Valentino devant le Conseil général réuni en session extraordinaire. Il prend hautement position en faveur du ralliement au général de Gaulle, s'opposant au gouverneur Sicre qui, quelques heures plus tôt, a juré fidélité au maréchal Pétain. *En vertu de l'article 7 de la loi du 15 février 1872, le pouvoir peut être confié aux mains d'un gouverneur si cela paraissait nécessaire soit essentiel sur l'Assemblée nationale.* La France étant envahie par l'Allemagne, il demande le non-respect de l'armistice signé par le gouvernement. Le 21 juillet 1940, le discours que René Valentino prononce à l'occasion de la fête de Victor Schœlcher lui vaut d'être arrêté puis déporté sur les îles du Salut en Guyane.

Au mois d'août 1940, une délégation de notables guadeloupéens se rend en Martinique pour négocier avec le consul des États-Unis. L'objectif est d'achever un ralliement permettant d'accéder à l'indépendance sous la protection des Américains. Ces négociations n'aboutissent pas.

Jusqu'au printemps été 1943, marquant le ralliement des Antilles à la France Libre, la propagation des idées républicaines et anti-vichystes par la diffusion de bulletins clandestins et de tracts, aux contenus. Toute dernière politique du régime trouve sa réponse dans la contre-propagande de la résistance antillaise. Pour chaque prétexte public à la gloire du Maréchal, une chanson sur le Général voit le jour. Les évêques de diligent cérémonie clandestine. Jules Monnerot, au mois de septembre 1940, dans l'occasion d'une importante manifestation contre le régime.

Le contrôle serré des autorités coloniales n'affaiblit pas la résistance politique au régime de Vichy. Affirmer ses opinions n'est pas sans danger. Nombre de dissidents politiques sont envoyés aux Saintes et emprisonnés au Fort Napoléon, désormais en Guyane où ont aux îles dans les salles de la jeanne d'Arc.

Le Fort Napoléon aux Saintes. Ce dernier, en arrière-plan, fait l'objet de la Guadeloupe.

QUELQUES PERSONNALITÉS POLITIQUES GUADELOUPÉENNES

Les personnalités politiques de sensibilité socialiste et communiste sont au centre de la résistance contre le régime. Issus d'une longue tradition guadeloupéenne de pensée internationaliste, des hommes et femmes comme **Constant Daboval, Gerty Archimède** ou **Paul Valentino** refusent de se soumettre.

Paul Valentino (à droite) recevant le ministre Pitray

Valentino essaie dans un premier temps une voie politique classique qui lui vaut d'être déporté ; à son retour il entre dans la clandestinité et porte le premier soulèvement de la Guadeloupe qui marque le début du basculement des Antilles à la France Libre au printemps 1943.

Gerty Archimède et Constant Daboval au congrès des partis démocrates en Hongrie en 1952.

Daboval, proche des milieux ouvriers et ouvriers relais de Valentino, prône le soulèvement et prend la tête de la manifestation du 2 mai 1943. Il y est grièvement blessé.

Gerty Archimède, jeune avocate stagiaire, ne peut cacher son désaccord avec le régime de Vichy. Active politiquement, elle est par deux fois déportée et comparaît devant le gouverneur Sicre. C'est l'intervention de la hiérarchie catholique qui lui évitera l'emprisonnement.

RÉSOLUTION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE MARTINIQUE (24 JUIN 1940)

« Les Maires et les Conseillers généraux de la Martinique [...] proclament au nom de la population de l'île son indéfectible attachement à la France, sa volonté de consentir les derniers sacrifices pour parvenir à la victoire finale, par la continuation de la lutte aux côtés des Alliés avec l'empire français d'Outre-mer, font un appel pressant à tous les citoyens pour assurer la continuité de la vie économique et administrative du pays dans l'ordre, par le travail, par l'esprit de solidarité et de sacrifice. »

REFRAINS DE CHANSONS POPULAIRES CRÉÉES ET CHANTÉES PAR VICTOR VERVIER (VERRIERS) DIT LEBRUN

MECHANT SORIN
Gouverneur

Vive Degol rèye les alliés
Sorin tombe sou l'darnié
Pays en nous la dous
Gouverneur lé regretté

HONNEUR AU DELEGUE VALENTINO

Vive Valentino,
Mes chers amis,
Vive Valentino,
Toute souffi i jà souffi
Y trapé ou faré
Fo pa zotte marmaré

POU LA FRANCE PÉ RENAITRE
CAR DIABLE PA MAITRE

Debout jeune soldat Guadeloupéen
Pou sou pé gonmé vaillan
Les alliés ja en vin
Pou la France pé renaitre
Nous save diable pa maitre
Après la peine ce plési
Fo nous debout au fisi
Et regagné la Patrie

Vue des îles du Salut en Guyane. Les opposants au régime, dont Paul Valentino, y furent déportés. [Peinture - Aquarelle]

UNE DISSIDENCE AU JOUR LE JOUR

LA PROPAGANDE DE VICHY, LES PÉNURIES ALIMENTAIRES, LE BLOCUS ET LES DIFFICULTÉS QUOTIDIENNES DES POPULATIONS CRISTALLISENT LE REJET VISCÉRAL DE LA POLITIQUE APPLIQUÉE PAR LES GOUVERNEURS. C'EST L'OCCASION, POUR LES ANTILLAIS, DE SE RÉAPPROPRIER ET DE RÉINVENTER LEUR HÉRITAGE HISTORIQUE ET CULTUREL FORGÉ AU TEMPS DE L'ESCLAVAGE.

COMME EN MÉTROPOLE « L'ESPRIT DE DISSIDENCE » REVÊT DE MULTIPLES FORMES.

L'ÉCOUTE CLANDESTINE DES RADIOS ALLIÉES

L'esprit de Dissidence va forger d'abord dans les îles petites, isolées, quand surtout du poste de radio la voix de la France Libre se fait entendre. Les autorités vichystes interdisent rapidement ce qu'elles considèrent être de la propagande anti-nationale.

Barthélémy Pinaud

« Dans ce temps-là, il n'y avait pas l'information comme maintenant. Il n'y avait pas la télévision, il n'y avait pas la radio omniprésente ici. Ici Barbi. Alors on se débrouillait pour écouter la voix d'en bonne, en fou comme ça ! C'est formidable ! L'appel de Charles de Gaulle. À ce moment-là, on l'appelait "général même". "La France a perdu une bataille mais la France n'a pas perdu la guerre !" »

Source : Gisèle de Palcy, Femmes de Dissidence

Mots du 24 juillet 1940 transmis et diffusés et l'écoute d'émissions de sources anglaises, dans ces deux publics.

DES INSCRIPTIONS SUR LES MURS...

Michel de Reynal

*« Avant de partir, j'avais remarqué sur un mur **"Vive De Gaulle"** avec la peinture et j'ai appris à mon retour que la police n'avait fortement enquêté de la question. Elle avait emporté un morceau de mur, avait interrogé ma famille pour savoir qui j'étais. Finalement, mais rien. Louis a été mis en prison. Il a passé à peu de très longs mois en captivité. »*

Source : Roman Petry, Français de Dissidence

CASTAING, DELPECHE, BAYLE, VOUS ETES FOUTUS, BOCHES.
VIVE LA FRANCE LIBRE

A TOUS CEUX QUI AIMENT LA FRANCE RENDEZ VOUS JEUDI 12H SUR LA SAVANE POUR ALLER SE RECUEILLIR AU MONUMENT AUX MORTS.

ROBERT VOTRE REGIME A PRIS FIN VIVE LA LIBERATION.

COMBATTANTS DU 3.9.40 JOIGNEZ VOUS DANS NOS RANGS JEUDI 12H ET [ILLISIBLE] VOS MAISONS.

Inscriptions sur les murs de certains établissements de Fort de France apparues le 30 juin 1943 (AN F/1 a 1170)

Arrêté du 11 mars 1942 interdisant la lacération d'affiches ainsi que tout acte antigouvernemental.

Aimé Césaire

Aimé Césaire, André Breton, 1941 :

« Mais le portrait du maréchal, que reproduit sur les murs l'innommable affiche de la "Révolution nationale", est régulièrement lacéré. Certes n'irait pas besoin d'une enquête systématique pour se convaincre que les couches les plus larges de la population laborieuse de l'île n'ont d'espoir qu'en la victoire anglaise. Pour qui est inspiré parle l'aspect insaisissable qu'il aura, parait-il, au retour de l'année, il n'a l'allusion de notre que le rescapé d'une catastrophe économique aux portes de 500 organisations syndicales qui en sont jour. [...] La présidence [après guerre] ne saurait, dans ces conditions, garder le sentiment populaire de se faire jour. Il n'a pas raison d'être aujourd'hui très probablement ne pénètre du Gaulle. »

Janvier 1941 : dans que la place de la Victoire à Pointe-à-Pitre vient d'être rebaptisée « Place du Maréchal Pétain », celle-ci est recouverte quelques jours plus tard d'un épais enduit la rendant illisible.

(Ernest Pepin, La Dissidence en un livre, 1999)

...AUX MANIFESTATIONS NAÏVES

« La part de la croix de Lorraine fut désirant célébrer et affirmer publiquement sa foi en la victoire en mettant un V sur sa voiture ou en dessinant le V en avoir donné publiée de l'internement administratif au fort Napoléon dans un lieu des Saintes »

(Jean Moutet dans Croisière Privat : La Résistance aux Antilles, 1947)

« [...] Les Martiniquais refusèrent de se désavouer pendant l'occupation de la Martinique. Ils valaient si l'on tient compte de l'importance qu'attribuait Vichy aux hymnes et aux cérémonies officielles »

(Eric Jennings, dans Franz Fanon, La Dissidence aux Antilles, revue Vingtième Siècle, 2005)

« Ils résistaient surtout en refusant que l'on inaugurait les policiers à Basse-Terre avec des pièces de dix sous, pour leur faire comprendre par le biais d'une valeur qu'ils n'étaient désormais la République dans l'île »

(Eric Jennings, La Dissidence aux Antilles, revue Vingtième Siècle, 2005)

Pièce de dix centimes de 1938 ayant appartenu pièce de dix sous

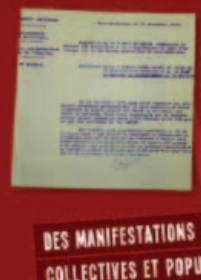

Rapport du 10 septembre 1941 sur le port d'un insigne dit « de la France Libre » sur la voie publique

DES MANIFESTATIONS COLLECTIVES ET POPULAIRES

Les commémoratives festifs, désormais interdits par le régime sont aussi source des lieux d'expression de l'attachement antillais à un idéal de liberté incarné par le général de Gaulle. Lors d'un match de football joué de « vive le goal » alternant avec ceux de « vive de Gaulle », on distribue les bonbons de chute et l'on organise des bals clandestins se déroulant aux cris de « vive de Gaulle ». Les manifestations collectives spontanées jalonnent la vie quotidienne des îles au cœur Rallié premier Général de « au temps de l'amiral Robert ».

L'ENGAGEMENT DES INTELLECTUELS

LES ARTISTES, NOTAMMENT SURRÉALISTES, RESSENTENT FORTEMENT LA SUSPICION DU RÉGIME DE VICHY ET DES AUTORITÉS ALLEMANDES. PRIVÉS DE TOUTE POSSIBILITÉ D'EXPRESSION, NOMBREUX SONT CEUX QUI DÉCIDENT DE REJOINDRE LES ÉTATS-UNIS POUR ÉCHAPPER NON SEULEMENT À LA GUERRE MAIS AUSSI À LA CENSURE. DANS CE CONTEXTE, L'ART DEVIENT UNE FORME DE RÉSISTANCE.

Chez les surréalistes, l'inquiétude consécutive au second conflit mondial se traduit souvent par la mise en question de la raison mais aussi par la volonté de chercher le salut hors de lui. En réponse à la sauvagerie sous ses formes totalitaires, ils recherchent l'Eden perdu dans ce que la nature et la culture ont de plus « primitifs » et de « sauvages », pensant ainsi trouver dans la faune indomptée et l'art dit primitif un état des choses vues comme par l'homme où celui-ci retrouverait l'unité originelle avec son environnement.

Les époux Suzanne et Aimé Césaire font découvrir à Wifredo Lam, André Breton et André Masson la forêt martiniquaise d'Absalon qui marque durablement ces artistes. L'Île est évoquée dans les poèmes en prose « Des Epingles tremblantes » d'André Breton, parus dans la revue *Hémisphères* à New York, en décembre 1943 et repris dans *Martinique, charmeuse de serpents*. Fascinés par la grandeur et la beauté de cette nature tropicale, Breton et Masson écrivent ensemble le « Dialogue Créole » (publié aux *Lettres françaises* à Buenos Aires en janvier 1942 et repris également dans *Martinique, charmeuse de serpents*) que le peintre accompagne de dessins et d'un poème.

La Jungle, Wifredo Lam (artiste cubain, 1902-1982)
1943, gouache sur papier marouflé sur un cadre, 240 x 230 cm. MoMA, New York

Dans le « jardin des êtres », compris tout en verticalité, l'homme « debout et libre » se fond harmonieusement avec la nature. Quatre personnages se mêlent jusqu'à disparaître dans le paysage de cannes à sucre absorbant ainsi tout effet de profondeur afin de mettre en exergue l'unité de l'homme et de son environnement.

La lecture du Cahier d'un retour au pays natal d'Aimé Césaire – qui fut un choc pour Breton qui le qualifia de « plus grand monument lyrique du temps » – eut à l'origine de ce « paysage cavalière » qui devint la création visuelle. En effet, cette œuvre a été peinte par Lam, à Cuba dans son atelier, alors que se propageait la rumeur selon laquelle le traducteur en espagnol de la version du Cahier que les époux Césaire leur avaient offert.

La verticalité de l'homme-plante symbolise la dignité de l'homme noir colonisé malgré son déracinement culturel

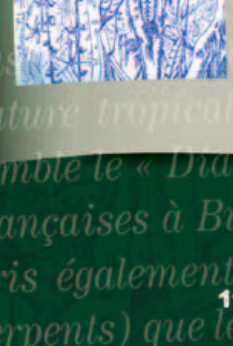

Dessins réalisés en Martinique en 1941 par André Masson (1896-1987) et destinés à illustrer les pages de Martinique, charmeuse de serpents écrit par André Breton.
Crayon et encre sur papier, env. 31 x 46 cm.

L'ENGAGEMENT DES INTELLECTUELS

LA RENCONTRE *Breton & Césaire*

PRINTEMPS 1941 : ESCALE FORCÉE SUR LE CHEMIN DE L'EXIL

Après l'armistice, en pleine époque vichyssoise, de nombreux artistes et intellectuels optent pour l'exil aux États-Unis afin de fuir l'occupation allemande. On peut croiser à Marseille, où siège le Comité américain de secours aux intellectuels, des personnalités telles qu'André Breton, Max Ernst, Marcel Duchamp ou Peggy Guggenheim. Le 24 mars 1941, André Breton, sa famille, Wifredo Lam et plus de trois cents passagers embarquent sur le *Capitaine Paul Lemerle* qui fait escale à la Martinique à l'issue d'une traversée qui dure quatre semaines, laquelle est évoquée par Claude Lévi-Strauss dans *Tristes Tropiques*. Malgré la détention des passagers en escale au camp de Lazaret, la rencontre du surréalisme et de la jeunesse intellectuelle antillaise a lieu.

Au détour d'une mercerie où il va acheter un ruban pour sa fille Aube, André Breton tombe par hasard sur le premier numéro de *Tropiques* paru quelques jours auparavant. Bouleversé par la lecture des premières pages, il souhaite alors rencontrer les initiateurs de la revue, Aimé Césaire mais aussi René Ménil, qu'il connaît déjà.

La rencontre de Césaire avec le surréalisme, incarné par les figures d'André Breton mais aussi d'André Masson, est tout aussi déterminante dans son œuvre que sa rencontre avec Senghor, dix ans plus tôt à Paris, grâce auquel il s'intéresse au continent africain.

« J'ai rencontré Breton à une croisée des chemins ; à partir de ce moment-là ma voie a été toute tracée ; c'était la fin des hésitations, la fin de la recherche […]. »

Entretien avec Aimé Césaire par Jacqueline Leiner in *Tropiques*, Collection complète, 1978. © Éditions Jean-Michel Place.

Photo d'André Breton, Wifredo Lam et Pierre Mabille durant l'exposition parisienne de W. Lam au Centre d'Art de Port-au-Prince à Haïti en 1945, pour laquelle Breton écrit « Le vent à Haïti ».

Photo du groupe surréaliste réuni chez Pierre Matisse à New-York en 1944.
On reconnaît derrière, de gauche à droite : Matta, Tanguy, Aimé Césaire, André Breton et Césaire ; les hommes assis sont Denis de Rougemont, Marcel Duchamp et Esteban Francès ; les femmes assises : Elisa Breton (dans le fauteuil), Suzanne Césaire, Jackie Matisse, Patricia Matta et Alexina Duchamp.

Charmeuse de serpents, Henri Rousseau dit le Douanier (1844-1910)
1907. Huile sur toile. 169 x 189,5 cm. Musée d'Orsay, Paris.

Le titre de cette toile du Douanier Rousseau inspire à André Breton le titre de son recueil de textes relatifs à son séjour en Martinique. C'est à ce tableau auquel pensent Breton et Masson lorsqu'ils contemplent la forêt d'Absalon dans le « Dialogue Créole ».

Installée dans une flore exubérante, inventive, aux couleurs franches et au trait à la fois naïf et précis, une figure féminine et mystérieuse charme la nature avec laquelle elle semble rentrer en fusionnelle. L'univers fantastique de cette jungle, thème fréquent dans l'œuvre du peintre, annonce celui du surréalisme.

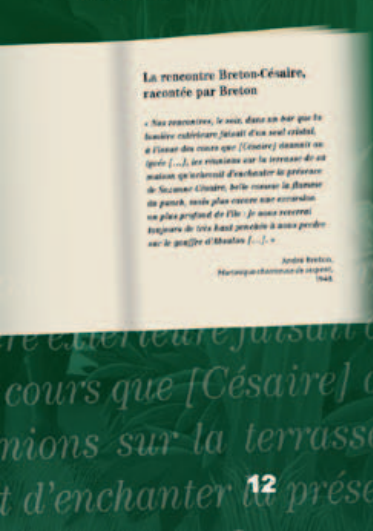

La rencontre Breton-Césaire, racontée par Breton

« Nos rencontres, le soir, dans un bar que la lumière cubiériste faisait d'un seul cristal, et l'essor des cours que [Césaire] donnait au lycée […], les réunions sur la terrasse de sa maison qui dominait la mer, le bonheur d'enchanter la présence de Suzanne Césaire, belle comme la flamme du punch, seule plus encore que surréaliste, un plan profond de l'île : je nous reverrai toujours de très haut pénétrer à nous perdre sur le gouffre d'Absalon […]. »

André Breton, *Martinique charmeuse de serpents*, 1948.

LA REVUE *TROPIQUES* (1941-1945)

« C'est ainsi que tant que le régime de Pétain sera installé aux Antilles, une absence hante ces textes : Pétain et son régime sont dénoncés mais ne sont pas nommés. Ils sont donc présents, mais dans un acte d'écriture qui les expulse systématiquement des textes et laisse leur place vide. »

René Ménil.

La revue *Tropiques*, parue entre 1941 et 1945, est née dans une Martinique dominée par l'amiral Robert, qui fait appliquer le régime de Pétain. Dans ce contexte politique et face au vide culturel aux Antilles (dixit Aimé Césaire) et à une presse muselée ou servile, la revue se veut être un rempart contre l'obscurantisme, un refus de l'inertie, un appel à la Résistance. Cet acte de révolte, qui prend la fourme d'une entreprise culturelle et poétique, ne peut voir le jour qu'à condition d'abuser les censeurs qui, pendant deux ans, ne voient pas la dimension politique des textes derrière le jeu des mots qui masquent, en réalité, une lecture double.

1943 marque un tournant pour la revue. En mai, le lieutenant de vaisseau Bayle fait interdire la revue *Tropiques* qu'il juge « révolutionnaire, raciale et sectaire ». Le mois suivant, l'amiral Robert démissionne précipitamment sous la pression populaire. Il est remplacé par le gaulliste Henri Hoppenot qui débarque en Martinique le 14 juillet. À partir d'octobre, la revue reparaît, sans être à nouveau soumise à la censure. Les textes deviennent alors plus ouvertement politiques. La poésie, et non cette « littérature doudou » que rejettent les jeunes intellectuels de *Tropiques*, peut s'exposer au grand jour.

S'il est aujourd'hui incontestable que la revue *Tropiques* constitue un jalon important dans l'édifice du patrimoine intellectuel antillais, sa portée à l'époque de sa parution est néanmoins restreinte à une certaine frange de la population, les intellectuels et les étudiants. En effet, Césaire, Ménil et nombre des autres contributeurs de la revue sont alors professeurs au lycée Schœlcher à Fort-de-France. Ils forment ainsi une génération nouvelle d'intellectuels ouverte à leurs idées.

Née en réaction aux tendances du régime de Vichy aux Antilles, la revue arrête de paraître naturellement avec la fin de la Seconde Guerre mondiale. À partir de 1945, Aimé Césaire devient maire puis député, abdiquant les armes politiques à la culture pour défendre les mêmes desseins : la sauvegarde des identités et la recherche de la vérité chez l'homme antillais.

S'EXILER POUR LUTTER, LA LIBERTÉ EN DANGER

« LA MER STÉRILE ET INFRANCHISSABLE LES JEUNES À L'ÉTROIT DANS LE PAYS [LA] TRAVERSAIENT POURTANT POUR S'ENGAGER DANS LES ARMÉES ALLIÉES. »

Edouard Glissant, *Le quatrième siècle*, 1964

Un grand nombre de jeunes Occidents décident de s'évader de Guadeloupe et de Martinique pour s'engager dans les Forces françaises Libres en rejoignant les îles anglaises voisines de la Dominique, de Sainte-Lucie, d'Antigua et de Montserrat. On estime qu'il y eut 4000 à 5000 départs entre juin 1940 et juillet 1943 avec une nette accélération à partir de février 1943.

De nombreuses raisons poussent ces femmes et ces hommes à partir au premier rang desquelles la crainte d'un retour en arrière et un vécu personnels. Il faut assurer une France éternelle, qui doit retrouver sa grandeur et son rôle dans le monde devant de tristes que semble détruire de Gaulle. Partir est un choix politique face à la perte des libertés et le spectre du retour de l'esclavage. Partir s'inscrit dans la tradition du marronnage (fuite des esclaves). Si le désir de se battre pour la France comme c'est fait jadis et encore par le passé est bien présent, c'est aussi une lutte pour la liberté, pour l'idéal de liberté qui plonge ses racines dans les profondeurs de l'histoire et de la culture martiniquaise. La Dissidence répond aussi à un goût de l'aventure, à une volonté de partir avec ses camarades que les forces alliées relèvent et dont les échos glorieux traversent les océans.

Course de canots à voile (saintoise). Ce type d'embarcation était utilisé par les Dissidents pour s'évader des îles.

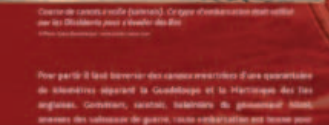

Pour partir il faut traverser des canaux meurtriers d'une quarantaine de kilomètres séparant la Guadeloupe et la Martinique des îles anglaises. Courants, requins, traversées de gouvernail bloqué, arrivées des vaisseaux de guerre reste redoutables en toute saison pour partir. Dès 1940, les pêcheurs aident ceux qui veulent rejoindre la Dominique et Sainte-Lucie. La ville des pêcheurs est primordial pour les Dissidents car ils connaissent la mer et les canaux, les vents, les courants. Si à partir de 1942 des filières sortiront d'être mises en place, il y a de nombreux faux départs et de nombreuses tentatives avant d'atteindre les îles anglaises.

Partir c'est subir une condamnation par contumace, c'est accepter de ne pas revenir, c'est admettre d'engager définitivement sa abandonnant la terre où ses ancêtres sont enterrés, son village, ses parents et amis pour une destinée pour la vision incertaine. Partir est dangereux : outre les obstacles naturels, il faut affronter le système répressif aux ordres de l'amiral Robert. les marchands et parfois même les parents. Quitte ou fit est une véritable rupture, c'est déjà en exploit en soi.

Le croiseur-école Jeanne d'Arc dans la baie de Fort-de-France.

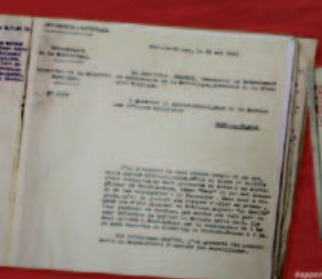

Rapport de gendarmerie du mois de mai 1941 présumé de la fuite de trois jeunes.

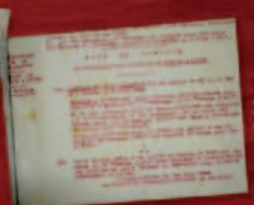

Note du 1er juin 1941 visant à empêcher les départs vers les îles anglaises voisines.

L'INTÉGRATION DES DISSIDENTS AUX FORCES FRANÇAISES LIBRES

En arrivant à la Dominique, les Dissidents bien accueillis par les populations, sont dirigés vers l'arrivoyé du général de Gaulle, le lieutenant-colonel Jean Hasrig, arrivé en 1941 pour organiser la résistance antillaise sous le nom de « colonel Renaï ». Ceux qui ont rallié Sainte-Lucie, sont accueillis par Pierre Aélgard des Gaullies et envoyés dans un camp à proximité de Port of Spain (Et Jame's Barracks, Trinidad).

Les Dissidents sont alors fouillés et renseignés sur leur identité et leurs motivations afin d'aider les agents de l'amiral Robert. Ils sont soumis à une visite médicale expéditive avant de signer un engagement pour la durée de la guerre, plus trois mois. Une fois cet engagement signé, ils sont pris en charge par l'armée ; ils sont logés (chez l'habitant, dans des hôtels ou des casernes), nourris et touchent une solde.

Dissidents antillais dans un camp aux États-Unis, le 4 août 1942.

En fonction de leurs compétences ou premier tri est opéré : les marins de carrière partent pour l'Angleterre rejoindre les Forces Navales Françaises Libres ; les plus expérimentés rejoignent les Forces Aériennes Françaises Libres (au Canada, en Angleterre ou en Afrique du Nord), les aviateurs d'Hiver ou l'École Militaire des Cadets de la France Libre (Angleterre) ; les hommes se mettent au service du bureau de recrutement FFL, auprès de Jean Hasrig et de Pierre Aélgard des Gaullies, elles intègrent les Auxiliaires féminines de l'Armée de Terre ou le Corps des Volontaires Français.

Après le mois d'octobre 1942, les volontaires antillais ne vont plus en Angleterre mais aux États-Unis. Ceux connus sous organisés entre octobre 1942 et juin 1943. Au fil des mois, les volontaires étant plus nombreux, la sélection pour rejoindre Fort Dix (New Jersey) est de plus en plus rédée. À leur arrivée au camp, ils doivent passer par la douche et la désinfection. Ils reçoivent un uniforme neuf ensuite et leurs vieux vêtements sont brûlés. Au terme de ce séjour, s'ils sont déclarés aptes, ils rejoignent le Bataillon des Antilles n°1 (BA1) et l'Afrique du Nord où ils sont intégrés à la 1re Division Française Libre.

Ceux qui se trouvent dans les îles anglaises lors du ralliement des Antilles à la France Libre ou qui ont été déclarés inaptes au service par les Américains sont renvoyés en Martinique en août 1943. Ils intègrent, s'ils le souhaitent, le Bataillon de Marche des Antilles n°5 (BMA5) et partent à leur tour vers l'Europe en mars 1944.

FORT DIX

Véritable ville de toile située dans l'Etat du New Jersey, à proximité de Philadelphie, Fort Dix est le camp de regroupement et d'entraînement pour la plupart des Dissidents antillais. Camp militaire le plus vaste des États-Unis, sa superficie dépasse celle de la Martinique. L'entraînement, extrêmement dur (parcours du combattant, apprentissage des déplacements en zone de combats, etc.), se déroule dans des paysages de fluets, de rivières, de plaines, de marécages, de collines ; un concentré de tout ce qu'allaient à affronter les soldats sur les théâtres d'opérations européens.

Carte postale représentant le Bataillon des Antilles à Fort Dix (janvier 1943 ?).

Débarquement de Provence auquel participe le 21ème GADOR (ex-BMA5/BA1). Plage de la Nartelle, le 15 août 1944.

Cartes d'appartenance aux Forces Françaises Libres, attribuées après la guerre.

LA 1re DFL

Créée en 1943 en Libye sous le commandement du général de Larminat, la 1re Division Française Libre est l'héritière des premières unités de la France Libre. Ce sont ces soldats qui, du 27 mai au 11 juin 1942, livrent le choc de Bir-Hakeim à l'Afrika-Korps.

En février 1943, elle est composée de deux brigades (1re BFL sous le commandement du général Koenig, 2ème BFL sous le commandement du général Brosset), et participe à la campagne de Tunisie en avril-mai 1943. Renommée en septembre 1re Division de marche d'infanterie puis Division motorisée d'infanterie, elle conserve néanmoins son appellation d'origine, désormais sous les ordres de Koenig. Choisie pour combattre en Italie au sein du Corps Expéditionnaire du général Juin en avril 1944, elle débarque en Provence en août, fait la campagne de France, connaît dans les Vosges. À la mort du général Brosset le 22 novembre 1944, le général Garbay en prend le commandement. La Division est envoyée réduire la poche de Royan avant d'être rappelée d'urgence pour défendre Strasbourg. Elle participe aux durs combats de la poche de Colmar, puis est engagée sur le front des Alpes dans le massif de l'Authion (février-avril 1945).

En août 1945, la 1re Division française Libre est dissoute suite à la réorganisation de l'armée française. Elle n'a jamais connu de défilé. Soixante-cinq ans après sa disparition, le 26 octobre 2010, la 1re Brigade mécanisée est instituée héritière du patrimoine des traditions de la 1re DFL.

« Ce qu'a vu faire, pour la France, la 1re Division Française Libre, ce qu'elle a su faire pour le vivre, le corps, les armes, ne vous qui en vivent, ce qu'elle a su faire avec ses chefs, Koenig, Brosset, Garbay, ses officiers et ses soldats, c'est un des plus beaux souvenirs de notre grande Histoire. C'est un ressort que les vagues du temps ne pourront détruire jamais. C'est, pour toujours, un défi lancé à ceux qui doutent de la France. »

Général de Gaulle, le 21 février 1944

Paroles de dissidents

« À ce moment, c'étaient des cris de guerre, partout dans la Guadeloupe, partout dans le monde entier. J'étais un « Esclave de France qui [...] répondait toujours présent quand la Patrie nous appelait à son service... »

« Je ne pouvais pas accepter la défaite de la France. »

« Tu quittes ta famille, tes maîtres, tes sœurs, frères, père, mère, sans savoir où tu vas arriver. Tu vas rejoindre de Gaulle. Tu ne sais même pas où il y a parachutiste ! »

« En 39-40, j'étais chez les scouts et au lycée. Et au lycée, on chantait « Maréchal nous voilà, tu nous a redonné l'espérance. La Patrie renaîtra », C'était une belle comédie. J'étais jeune et je ne savais rien et ma mère me dit : si je ne veux plus de ça ici, je ne veux plus l'entendre chanter ça ici. »

« Collés comme nous étions à l'époque, nous disions « Maréchal nous voilà, barre-toi Maréchal. Maréchal dégage !» »

« Nous avons décidé de partir par nos propres moyens. Alors Michel a fait deux espèces de petits kayaks en toile avec une armature en bois. » « Finalement, nous sommes partis avec des pêcheurs en mer et nous leur avons proposé, en plein milieu du canal, de nous mener de l'autre côté. La mer était très forte et j'ai été malade comme un chien. »

« Mon frère, moi et des copains nous allions coller des affiches sur les murs de Fort-de-France. Ma mère était apeurée. Elle avait peur qu'il nous arrive quelque chose. »

« Suite à [ma évasion, mon frère] a été condamné pour désertion en temps de guerre... Condamnation qui a été affichée sur la porte de l'immeuble que nous habitions. Mon père avait été rendu responsable. »

« Quel déshonneur, déserteur. C'est un triste mot dans le dictionnaire français. Mais nous, Jeunes antillais, nous ne pouvions pas tolérer l'esclavage, le sauvage. Nous voulions défendre la France. Nous partons du bord de la jeunesse et nous partons vers je ne sais où, où le destin nous emportera. »

« [Les autorités anglaises] m'ont parlé de l'amiral aussi. « Qu'est-ce que vous pensez de lui et de tout ce qu'a fait il. « C'est un emmerdeur », enfin, en anglais. »

« On a su qu'il y avait à Sainte-Lucie et à la Dominique des soupirants français qui s'occupaient de regrouper les Dissidents. Nous Dissidents, nous étions des gens qui ne nous pliions pas au bon vouloir de ces messieurs de Vichy. »

« Je n'avais pas l'intention de dire à ma grand-mère que je partais à la Dominique. [...] Quand je serais arrivé en Dominique, elle aurait alors su que j'étais un Dissident. »

« D'après les renseignements que j'avais, il y avait des passeurs, des gens qu'il fallait rétribuer. Je ne les critique pas. C'était un moyen de fuir certains pour nous. On était des gens de terre... »

« Il y avait aussi ceux que l'on appelait les mouchards. »

« Je connaissais les gommiers mais quand j'ai vu le nombre de personnes qui allaient embarquer dans un gommier, il m'a paru encore plus petit que d'ordinaire. Je me suis dit « Mon Dieu, c'est dans cette barque que nous allons traverser le canal de la Dominique ! » »

« La vedette sortait la nuit et avec ses puissants projecteurs, balayait la mer et allait à la rencontre des canots et embarquait les passagers et les emmenait sur la Jeanne où ils étaient immédiatement après arrêtés et tabassés. »

« Les militaires partaient, on les attrapait, on les punissait mais ils repartaient quand même. Alors Lamiral Robert a donné l'ordre de les noyer. »

« Certains avaient l'air plutôt maîtrisés car ils connaissaient parfois extrêmement violent ! Certains sont arrivés trempés, couverts de sel. » (témoignage en anglais)

« Il n'y a qu'à partir de manger, je vais vous rencontrer de Gaulle. »

« Au revoir mes chers amis. Au revoir mes chers camarades. Au revoir toute ma famille. Mon pays déjà d'Ukche. La France est une maman. L'Angleterre est un papa. Pour prouver à l'ennemi. La méchante Allemagne. » (traduction)

« Nous n'avons pas pris la voie parce qu'il y avait des patrouilles de la Marine dans la baie de Fort-de-France alors nous avons ramé. »

« Les gendarmes sont venus nous faire signer un papier et nous donner un livret de travail. J'ai demandé pourquoi la signature [...]. Quand nous sortions, il fallait aller dire à la Gendarmerie que nous sortions. J'ai dit que c'est l'esclavage que l'on veut en Guadeloupe encore. Alors j'ai dit si c'est ce, nous allons partir en Dissidence. »

« J'ai été voir mon père pour lui dire et je ne comprends pas le comportement des gendarmes ». Mon père m'a dit « tu sais, les forces restent fidèles à la loi donc on ne peut rien ». À partir de ce moment-là [...], je me suis dit que ça allait devenir de plus en plus grave et qu'il fallait que j'aille rejoindre les forces de général de Gaulle. »

« Un était quatre et deux passeurs. On était pourchassés par les gendarmes, les douaniers. On a été dans l'obligation de se cacher. De l'autre côté, il y avait une sainteine, un canot bien caché. Il était vers 18 du soir, on était sur dans le canot. Il fallait attendre la tombée de la nuit. Il y avait la Jeanne d'Arc qui patrouillait, qui surveillait les Dissidents. »

« On a acheté du tissu pour les voiles, on a acheté des cartes que nous avons bricolées pour partir. Nous sommes deux groupes de quatre. [...] Nous avons choisi deux canots et on est partis en mer... On a eu peur du patrouilleur Surfleur, c'était une bananière qu'on avait armé avec des canons pour ramasser les fuyards, comme on disait. Les clandestins qui voulaient aller rencontrer le streiker. »

« Le 28 mars au soir, en 1942, je suis parti [...] pour la Dominique. On a été survoler une des vedettes de la Jeanne d'Arc qui nous a même tiré dessus mais on était déjà au-delà du canal de la Dominique. »

Guy Connelly - Michel Dorcius - Francis Dupigny (banquier à la Dominique) - Felix Fouche - Henri Hillman - Achille Loare-Léon - Léon Léopold - Romain Letchimanon - Marcelle Lolot - Ferdinand Palo - Amelo Pascalesse Thuram - Barthelemy Rimaux - René de Reynal - Michel delleyval - Edmond Saintely - Lucien Sedan - Jean-Charles Tirnotaise - Jean Valroy - Jean Vasery (pêcheur, passeur)

Sources :
- Chloé Chotin - Esther Feliz, Parcours de Dissidents - Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - Association de Mémoire, Radio Jean Vasset - RFO

Nous Dissidents, nous étions des gens qui ne nous pliions pas au bon vouloir de ces messieurs de Vichy.
Je ne pouvais pas accepter la défaite de la France. Tu vas rejoindre de Gaulle. Tu ne sais même pas où il y a parachutiste !
Nous jeunes Antillais, nous ne pouvons pas tolérer l'esclavage, le sauvage. Maréchal nous voilà, barre-toi Maréchal. Maréchal dégage !

CENSURE ET RÉPRESSION

POUR ENDIGUER LE FLOT CONSTANT D'EXILS DE DISSIDENTS ET RÉDUIRE L'ÉCOUTE DE CE QUE LES GOUVERNEURS CONSIDÈRENT COMME DE LA PROPAGANDE ANTINATIONALE, LES AUTORITÉS LOCALES MULTIPLIENT LES ACTIONS RÉPRESSIVES.

Perçus par les populations locales comme une véritable « Gestapo », les services de police de l'amiral Robert multiplient l'usage des opposants, emprisonnements et tortures. Marins, pêcheurs, cadets, postes, commerçants, étrangers sont soumis à une surveillance accrue du régime par crainte que des renseignements militaires ne soient transmis aux forces alliées présentes dans les îles voisines.

Décoration de marins par l'amiral Robert. Au centre de l'arrêté, les marins exercent la manœuvre de l'« entre. Au fond à gauche, quelques soldats sénégalais (vraisemblablement au camp de Balan).

Les importants effectifs de la Marine présents depuis l'été 1940 permettent la mise en place de cet État policier. Marins et gendarmes sont les outils de cette répression. Ils entretiennent un réseau d'informateurs et de mouchards afin d'identifier les Dissidents et les faire tomber dans des guets-apens. Pour empêcher leur départ, la jeunesse d'être qui en Guadeloupe, à l'École-école à Fort-de-France et le *Barfleur* patrouille autour des îles de jour comme de nuit. Par ailleurs, un travail de sape psychologique est orchestré afin de dénigrer les Dissidents qui apparaissent encore, en masse, à passer entre les mailles du filet.

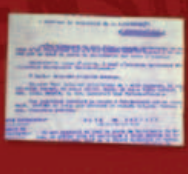

Rapport d'information et de mise en garde à l'un des quatre (indéfinis) suspectés d'avoir rédigé, publié ou diffusé [illegible]

La censure est omniprésente afin d'empêcher toute diffusion de message anti-vichyste. Au même titre que les Dissidents, les intellectuels sont considérés comme des déviants, des individus dangereux car, s'ils ne s'arment pas de fusils, s'arment de mots. Les journaux sont presque intégralement censurés. La rédaction de Tropiques résiste cependant à faire passer un message de liberté sous couvert d'éloges du patriotisme et du folklore martiniquais, faisant même de se conformer à la politique culturelle de Vichy. Jusqu'en mai 1943, le rédacteur parvient toutefois à déjouer les mesures anti-censure. Lorsque la fermeture du réseau Alsos croit apercevoir le message caché véhiculé par la revue, la sanction est immédiate et la publication est suspendue.

« Comme Madame Césaire m'a demandé pour un nouveau numéro de Tropiques le papier vénézuélien, j'ai tout de suite acquiescé, ne voyant aucune objection, bien au contraire, à la parution d'une revue illustrée et culturelle. J'ai su, au concours du fascisme via-à-vis d'une revue révolutionnaire, investie en martyre. [...] Général P. Cérène, outre par la liberté d'empêcher sur les esprits, de saisir le balai, de calmer la tempête.

[...] J'avais dès vue dans **Tropiques** le signe d'un régénérateur des cadres vigoureux et très sûrement constitutifs. Je constate que je ne me suis trompé en que vous poursuivrez un but très différent. [...] Vous croyez au pouvoir de la Raison, de la vérité, et vous vous êtes donné tort le droit contrairement de vous les contrôler, de vouloir les paralyser ; vous le savez à la barbarie pure et simple. [...]

Il ne serait pas concevable qu'un État chrétien, conscient de ses devoirs, vous laissât poursuivre la diffusion d'une telle doctrine. J'invente donc la parution du numéro de Tropiques [...] »

Couverture de la réimpression de la revue Tropiques (1941-1945) illustrée par Wifredo Lam

Le 12 mai 1943, Suzanne Césaire rédige une réponse au nom de la rédaction de Tropiques, composée d'Aimé Césaire, Georges Gratiant, Aristide Maugée, René Ménil et Lucie Thésée).

« Nous avons reçu votre réquisitoire contre Tropiques.

« Fascisme », « menaces », « révolutionnaires », « agents en liaison **à la Patrie** », « empoisonneur d'âmes », « auteur de ces fulminations » ces onze épingles assassinantes.

« **Empoisonneur d'âmes** » comme Baudin, au dire des Messieurs du Port-Royal.

« **Agents en liaison à notre et bonne patrie** » comme Zola, au dire de la presse réactionnaire.

« **Révolutionnaires** » comme l'Abbé Grégoire.

« **Fascistes** », paraît-il comme Montherlant et Lautréamont.

« **Fantaisie** », oui. Je reconnais de Rousseau, Lautréamont, de Claude Machray et de Lecomte Mogues + ceux-ci de Diderot et de Rimbaud.

Pour ce qui est du reste, n'abandez de nous si précipiter. Si vraiment révolutionnaire ou démocratie même, force ce patriote pour le même langage. »

« Je n'ignore pas qu'un certain nombre de jeunes Guadeloupéens ont quitté la Guadeloupe pour une île anglaise voisine. Les raisons qui les ont amenés à s'exiler ne sont pas toujours des plus avouables et très mon avis ceux qui ont agi par patriotisme, croyant servir la France et leur petite patrie. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter outre mesure de ces départs. Mais il est bon que la population soit renseignée et sache, d'ores et déjà, que ceux qui sont partis ne reviendront plus en Guadeloupe. La Croix est entachée pour eux. Ils ont choisi définitivement. Ils comprendront vite. Dès la patrie comprend le village natal. Le chantier où ils travaillent ceux qui l'on à cœur de leur vivant, les parents, les amis... ».

Constant Sorin, gouverneur de la Guadeloupe, dans un télégramme à l'amiral Robert, 12 mai 1943 (ADG, 1K 1943).

« Je vous ai entretenu [...] de l'accroissement dangereux du nombre de départs clandestins vers les possessions britanniques voisines. Des mesures administratives peuvent être prises (notamment pendant la nuit des agents, visites, etc.), mais le rendement de la surveillance sera plus efficace. »

L'amiral Robert au gouverneur **Yves Nivet**, 21 mai 1943 (ADM, 1K 16 1/43).

Une patrouille en Guadeloupe. Cette dernière n'a jamais été utilisée aux Antilles par le régime de Vichy. Le symbole n'en reste pas moins fort.

PRINTEMPS - ÉTÉ 1943 :
LA MARTINIQUE ET LA GUADELOUPE SE LIBÈRENT DE VICHY

LE 11 NOVEMBRE 1942, L'ALLEMAGNE ENVAHIT LA ZONE SUD, LE 26 NOVEMBRE LA FLOTTE DE TOULON SE SABORDE POUR NE PAS TOMBER AUX MAINS DES ALLEMANDS. LA FLOTTE N'EXISTE PLUS, LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN EST AUX MAINS DES NAZIS. LE 17 MARS 1943, LA GUYANE RALLIE LA FRANCE LIBRE. VICHY PERD PEU À PEU LE CONTRÔLE DE L'EMPIRE.

La Résistance, amorcée dès 1940, se fédère. La libération des Antilles françaises n'est plus qu'une question de semaines. Au printemps 1943, la tension aux Antilles est à son comble. Les Américains abordent dans leurs rapports la possibilité d'un soulèvement, d'une « émeute raciale », dès la fin du mois de mars 1943.

Les premières tentatives de libération débutent en Guadeloupe dans la nuit du 30 avril 1941, lorsque une soixantaine d'insurgés avaient pour mission de prendre d'assaut le poste de gendarmerie de Port-Louis afin de se procurer des armes. Si cette première action de résistance armée est un échec, la proximité (coupure des lignes téléphoniques, tentative de destruction d'un pont) prouve la volonté des Guadeloupéens de reprendre le destinée de leur île en mains.

Le 3 mai, un marché de fraternité oppose Guadeloupéens et marins. L'hystérie sociale est en train de gagner le match. Conflits sifflés alors un penalty pour les marins, penalty arrêté par le goal aérien. Les supporters quittent le stade et se dirigent vers la place du Champ d'Arbaud, allègrement les cris de « vive le goal, vive de Gaulle ». Sur le chemin, ils rencontrent un groupe de manifestants qui se dirige vers la résidence du gouverneur. Bloquant l'accès, la gendarmerie tire sur la foule sur ordre du gouverneur Sarlo. Un jeune homme de 17 ans est tué. Il y a de nombreux blessés. Le lendemain, le conseil municipal de Basse-Terre dit le matin démissionnaire.

Dans la nuit du 2 au 3 juin, Paul Vittenberg, récemment libéré du bagne subit un ralliement de la Guyane à la France Combattante en rentrée clandestinement en Guadeloupe en exil, tenue de prendre le contrôle d'un poste d'émission-radiophonique. Sa tentative est un échec et sonne le glas des tentatives guadeloupéennes de libération.

Manifestation patriotique à un bar basse à deux des marins de la Jeanne d'Arc sur la place du Champ d'Arbaud à Basse-Terre.

On agonise ici au fond d'Orléd Royal devant l'aspect fatigué, le 2 mai 1943, par les Gis de la Gendarmerie, Serge Reigny, jeune homme de 17 ans. Cette photo porte au dos d'un nom et adresse blessés. Devant reparaître devant l'hôtel et engagés par le docteur Hitler qui, lors de son interrogatoire par les forces de l'ordre, refusa de donner le nom des blessés.

COMMANDANT HENRI TOURTET

En 1940, refusant la défaite et la Révolution Nationale, Henri Tourtet est, en représailles, muté aux Antilles en qualité de substitut du juge d'instruction auprès du tribunal militaire de Fort-de-France. Envoyé en Guyane en décembre 1941, il est rappelé par l'amiral Robert en janvier 1942 qui entend surveiller ce commandant aux idées gaullistes. Sans commandement, il est cependant appelé par le chef d'unité stationné à Balata et prend la tête des événements de la libération.

À la tête du BMAS regroupant les volontaires et les Dissidents rapatriés des îles anglaises, il part, en avril 1944, pour la France via l'Afrique du Nord. Il meurt en avril 1945, lors de l'engagement du Bataillon dans les combats de réduction de la poche de Royan, devant Saint-Georges-de-Didonne.

BMAS

Le 17 juin, l'unité stationnée à Balata se rallie le commandant Tourtet passé la tête du soulèvement, en accord avec le Comité Martiniquais de Libération Nationale mené par Victor Sévère. L'amiral Robert reste intraitable, « l'ordre sera maintenu coûte que coûte ». Mais les rangs des soutiens s'étoffent. L'Hôtel, différents unités, dont cette défenseurs l'or de la Banque de France au Fort Desaix, annoncent leur ralliement.

Le fort de Balata aujourd'hui (2015)

Pour éviter un bain de sang, l'amiral Robert, réfugié sur l'Émile-Bertin, annonce, le 30 juin, qu'il accepte de se rallier. Les Américains, le Comité de Libération et le colonel Perrel alertent le Comité Français de Libération National (CFLN), à Alger. Le 10 juillet, l'Émile-Bertin reçoit l'ordre de changer les vivres et de préparer les compagnies de débarquement pour mater la rébellion. Les marins refusent d'exécuter les ordres et se rallient aux insurgés.

Le 14 juillet 1943, après 15 jours d'incertitude durant lesquels le commandant Tourtet, Victor Sévère, Emmanuel Rimbaud et d'autres membres du Comité de Libération tentent tant bien que mal de contenir l'ordre, Henri Hoppenot, plénipotentiaire de la France Combattante et président de la mission envoyée par le CFLN est accueilli par la foule : « **Hoppenot, je vous connais la France et la République** ». L'amiral Robert quitte alors la Martinique sur le Tremblay qui l'emmène aux États-Unis.

De Gaulle et Hoppenot (à gauche de photo) débarquent à Washington le 1er juillet 1944. Un an auparavant, Henri Hoppenot accueil aux Antilles, marquant ainsi le ralliement de la Martinique et de la Guadeloupe à la France Combattante.

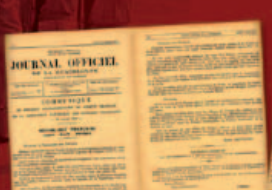

Les fonctions à l'occasion de ralliement de la Martinique et de la Guadeloupe à la France Libre.

LE BATAILLON DES ANTILLES (BA1)

BA 1

Les hommes du Bataillon des Antilles durant leur formation au camp Hanoun (Nouvelle-Orléans, États-Unis) en octobre 1942.

Le Bataillon des Antilles n°1 (BA1), créé en **OCTOBRE 1942**, regroupe, à Fort Dix, une formation en infanterie de choc, génie, train, défense anti-aérienne et défense côtière. Le **24 SEPTEMBRE 1943**, ses hommes débarquent pour rejoindre les forces alliées en Afrique du Nord et sont envoyés au camp d'El Hajeb puis dans les environs de Sousse, en Tunisie. L'appellation du bataillon change pour devenir Bataillon de Marche des Antilles (BMA1) le 23 septembre.

Le **18 JANVIER 1944**, le BMA1 devient le 21ème Groupe Antillais de Défense Contre-Avions (GADCA), regroupé au sein des Forces Terrestres Anti-aériennes de la 1ère Division Française Libre (1re DFL). Il est alors armé des canons Bofors de 2ème Bataillon Colonial, étonné.

Pièces de DCA françaises en position sur le front d'Italie (1944).

Suivant la 1re DFL intégrée à l'armée B, le 21ème GADCA débarque **le 2 MAI 1944** en Italie où il reçoit son baptême du feu lors de très lourds bombardements ennemis à Marseillaveyre et perd ses premiers hommes lors de l'attaque du Mont Cassin, verrou de la ligne de défense Gustav. Le **10 AOÛT 1944**, à 46 de mètre, le bataillon embarque dans les péniches de débarquement, direction Cavalaire. Il participe à la libération du Rosmes le **25 AOÛT 1944**, bascule le Rhône le **31** et entre dans Lyon le **6 SEPTEMBRE**.

Lors des campagnes, extrêmement dures, des Vosges et d'Alsace de **SEPTEMBRE 1944** à **MARS 1945**, les soldats sont soumis à une pression constante et à un froid cinglant auquel ils ne sont pas équipés. Rapprochés d'urgence dans la région d'Colmar après un court séjour en Charente, les quatre batteries du GADCA sont équipées pour protéger Strasbourg et former la poche de Colmar. La 3ème batterie fait partie des éléments qui arrêtent la contre-attaque ennemie à Herbsheim après trois jours d'encerclement. Poursuivant vers le Rhin avec la 1re DFL, le 21ème Groupe Antillais de Défense Contre Avions assure la défense de l'heure en février et mars 1945. Il est ensuite envoyé sur la côte d'Azur afin de protéger la Riviera de l'artillerie et des commandos allemands (mars-mai 1945). Le **8 MAI 1945**, une batterie du GADCA participe au défilé de la Victoire à Nice.

Artillerie antichar française en Italie à Passavanti. Au cours de la campagne d'Italie (mai-août 1944), le 21ème GADCA est souvent utilisé comme compagnie de transport de troupes et de munitions.

Le 21ème GADCA est ensuite envoyé en garnison dans l'Oise à Neuchâtel-Hardouin avant d'être déplacé à Rouen en vue de son rapatriement. Le **11 NOVEMBRE 1945**, quelques éléments participent au défilé sur les Champs-Élysées. À la suite du départ des Antillais, l'unité change de nom et devient le 2ème Groupe de DCA, regroupé à Provins, à la fin du mois de **MARS 1946**, le groupe est restructuré puis ventilé dans différentes unités d'infanterie suite à la réorganisation de la 1re DFL. Le 23ème Groupe (Antillais) de DCA a vécu.

Le front des Vosges (septembre 1944-mars 1945), épreuve terrible pour les soldats du 21ème GADCA épuisé, démoralisé et parfois malheureux pour se battre dans de telles conditions.

LE BATAILLON DE MARCHE DES ANTILLES (BMA5)

BMA 5

Le **14 JUILLET 1943**, la mobilisation générale de la Martinique et de la Guadeloupe a fait naître Combattante un effectif. De nombreux volontaires se réclament au commandant Fouchet qui fédère ceux qui veulent se battre. Stationnés au fort de Saint-Pierre puis au quai Schoelcher, le BMA5 regroupe ses volontaires avec une des premières quantités de jeunes noirs et de la Communauté.

Le BMA5 défile Place d'Alger devant le général de Gaulle, le 14 juillet 1944.

Le **12 MARS 1944**, les combattants du BMA5 et 25 volontaires féminines embarquent sur le SS Oregon à destination de Casablanca qu'ils atteignent 10 jours plus tard. Ils rejoignent alors le camp d'El Hajeb puis celui de Mimoulène près d'Oran. A l'occasion du 14 juillet, le bataillon défile à Alger devant le général de Gaulle. Le 14 septembre, après avoir été retiré à Colomb-Béchar, il embarque à Marseille où il stationne plusieurs mois. Il quitte Marseille pour Jonzac en janvier 1945, afin d'y compléter ses effectifs puis s'installe dans des anciens postes autour de Saint-Georges-de-Didonne.

Depuis **FÉVRIER 1945**, les compagnons du BMA5 sont déployés dans le secteur de Royan. L'activité est réduite à des patrouilles sur les lignes ennemies. Le **14 AVRIL**, l'opération « irrésistible » vise à un pied par le général de Lattre, est déclenchée. Il s'agit pour cela plus de 60 000 hommes dont un tiers de troupes originaires du Maghreb et des Antilles.

Confiante en l'avance américaine prévoyant les lignes ennemies : le gouvernement fait de la division Gironde, une des deux divisions du Détachement d'Armée de l'Atlantique à laquelle appartient le BMA5, a pour mission d'appuyer le groupement Massi chargé de libérer dans Royan, en occupant entre autres les positions du « Nez », de la « cote 20 » et de « Bordeaux ». L'ennemi submergé se replie sur Cordouan. Entretenu par un chef, le bataillon attaque cette position. Le commandant Fouchet en est blessé mortellement et trouvera la mort, victime d'un obus. Le 18 au soir, le bataillon est maître de Saint-Georges.

Le **17 AVRIL**, la ville de Royan capitule. Le 18 cessent les forces allemandes du front de l'Ouest se rendent. Le BMA5 reçoit alors l'ordre d'entrer dans la ville démunie afin d'établir des barrages pour contrôler les mouvements des civils.

Libération de la poche de Royan en avril 1945. Les hommes du BMA5 traversent des prisonniers allemands débarqués.

La réduction de la poche de Royan donne la fin des combats pour le bataillon qui est dirigé sur la Rochelle. Une compagnie, composée de 28 hommes de chaque compagnie du bataillon, est envoyée à Paris pour participer au défilé de la Victoire du 18 juin. Le **10 JUILLET 1945**, le BMA5 atteint Nantes d'où il rentre en Martinique.

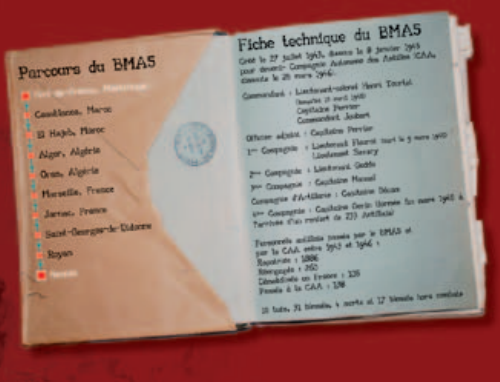

D'AUTRES PARCOURS DE DISSIDENTS

EN DEHORS DU BA1 ET BMAS, DE NOMBREUX ANTILLAIS, ANIMÉS DE LA MÊME VOLONTÉ ET PARTAGEANT LE MÊME IDÉAL, CONNAISSENT DES PARCOURS PARALLÈLES.

Si les premiers Dissidents sont intégrés dans des unités anglaises ou bien utilisés dans des fonctions non combattantes (formation d'officiers, agent de liaison, recrutement de soldats pour la France Libre), d'autres rejoignent des unités aussi diverses que les Forces Navales Françaises Libres, les Forces Aériennes Françaises Libres, les commandos, les parachutistes du Special Air Service (SAS). Certains Dissidents du BMA1 et BIA rejoint bien de son arrivée en Afrique du Nord au sein du Centre d'Organisation des Forces terrestres anti-aériennes, de la Compagnie de matériel et de réparation, de la Compagnie de réparation électrique du Centre administratif des troupes coloniales, de la base de débarquage de la Division d'infanterie coloniale, du RICAA, etc.

La Dissidence est un engagement risqué : rejoindre les Forces anglaises n'est pas chose facile. Combien sont-ils ? Nous ne le saurons sans doute jamais avec précision, mais ils ont payé de leur vie leur volonté de rejoindre la France Libre.

Ceux qui sont arrivés à bon port n'ont pas vécu comme tous les combattants. Dans les premières années de la guerre, les volontaires arrivés sont peu nombreux, entre le mouvement d'Intendant les recruteurs FFL aussi bien que les médecins américains peuvent se permettre de réformer certains engagés, parce que trop jeunes, trop âgés, inaptes physiquement, etc. D'autres, arrivés trop tardivement dans les îles anglaises, ne trouvent pas de navires pour les France-Unis et sont rapatriés vers la Martinique.

Hormis les bataillons des Antilles n°1 et n°2, d'autres unités sont mises en place (BAG, BIA, BIA Groupe d'Artillerie de 75, Compagnie du Génie, Compagnie de transport, Compagnie de réparation de pneus). Leur tâche est importante même s'ils ne portent pas un Front. Ces bataillons n'étant pas exclusivement composés d'Antillais mais aussi de Guyanais, de Sénégalais, de Gambiens, etc., ils ne sont pas tous considérés comme Dissidents.

La Dissidence féminine n'est pas un phénomène conséquent. Beaucoup partent pour se mettre au service de la France Libre. Elles sont recrutées comme Auxiliaires Féminines de l'Armée de Terre, partent avec le BMA1, remplissent des fonctions d'infirmières, d'opératrices de transmission, de secrétaires, d'employées d'état-major, etc. Certaines partiront jusqu'en Allemagne en tenant de leur fonction.

Défilé à Alger devant le général de Gaulle – 14 juillet 1944 – Auxiliaires féminines de l'Armée de Terre.

Extraits du journal de marche du Bataillon des Antilles n°2, un Bataillon exclusivement de Guyanais, stationné en Guadeloupe. Ce Bataillon n'a pas participé aux combats en Europe.

Pilotes et mécaniciens des Forces Aériennes Françaises Libres.

QUELQUES GRANDES FIGURES ANTILLAISES EN MÉTROPOLE

Le capitaine Marie Moïse Bebel trouve la mort en 1940 à la tête du 14ème Régiment de Tirailleurs Sénégalais face à un ennemi supérieur en nombre, après une résistance héroïque.

Elie Bloncourt, député et conseiller général, s'engage dans la Résistance malgré sa cécité. Il reçut à ce titre de nombreuses décorations.

Tony Bloncourt, étudiant au moment de l'armistice, s'engage dans les Francs-Tireurs et Partisans (FTP) et participe à de nombreuses opérations de sabotages. Arrêté, jugé, il est fusillé au Mont Valérien en mars 1942.

Regarde l'allée Tony Bloncourt à Basse-Terre (aujourd'hui au Champ d'Arbaud)

Raphaël Elize, maire de Sainte-sur-Sarthe, est destitué de ses fonctions durant l'Occupation. En 1943, il est arrêté pour faits de Résistance et déporté au camp de Buchenwald où il meurt en février 1945.

Le capitaine Gérard Pierre-Rose (dit « Prince » et « Manfred ») rejoint le maquis à la dissolution de son régiment d'affectation après sa sortie de l'École Militaire. En juin 1944, à l'annonce du Débarquement, il multiplie les opérations de harcèlement avec succès, en particulier lors de l'anéantissement d'une colonne ennemie. Arrêté en juillet, il est exécuté par les Allemands à Pézul : **« N'hésitez pas, Messieurs les Allemands, un officier Français de la Coloniale ne parle jamais. »**

Paroles de combattants

« Durant la nuit du 11 au 12 juin, trois avions de la Luftwaffe sont venus lancer des grenades et mitrailler l'état-major, malgré les tirs de notre DCA Antillaise. Celle-ci se comporte vaillamment sous le feu, perdant quatre tués et douze blessés. »

« Ni les séductions, ni les menaces ne l'[es] empêcheront de quitter leurs îles [...]. Et ils eurent d'autant plus de mérite à s'évader que l'aventure n'allait pas sans difficultés et comportait des risques sérieux. »

« Nos volontaires antillaises, filles admirables de nos îles qui donneront le meilleur d'elles-mêmes comme secrétaires, infirmières, ambulancières en suivant nos armées jusqu'à la Victoire finale. »

« Ce sera votre impérissable honneur de vous être libérés vous-mêmes du régime tyrannique qu'il n'a pas pu briser vos âmes. »

« Soldats, gardons pieusement le souvenir de nos Morts mais ne les pleurons pas. Ils ont acquis le plus grand honneur que peuvent mériter les enfants libres d'une Nation enchaînée. Rassemblons-nous devant leur sacrifice et leur courage. »

« En cet anniversaire de victoire, je viens vous rappeler le mot de Jeanne d'Arc parlant de son étendard : il a été à la peine, il est juste qu'il soit à l'honneur. [...] Haut les cœurs jusqu'au bout. C'est pour la France. Notre général suit de près votre effort, il le limitera quand la preuve de votre valeur et les nécessités du combat auront consacré votre place dans la Première Division Française Libre. »

« Vous aurez eu l'honneur d'être les Français de couleur à quitter les derniers le front de combat d'infanterie. Ceux qui d'outre-vous qui, pour remonter en ligne, ont caché aux médecins leurs souffrances, m'ont donné la plus grande joie des chefs : la vue d'hommes qui servent, ennoblis par l'abnégation et le sacrifice. »

« On était Français, on aimait la France, on était prêt à se battre, à se faire tuer. »

« Fort Dix, c'est un camp qui a une superficie supérieure à celle de la Martinique. Il y avait des millions de gens qui s'entraînaient, canons, mitrailleuses, fusils, grenades, pièges, détecteurs, poseurs de mines, l'aviation, la marine, l'armée de terre. Formidable ! » - « Je m'imaginais une fortification adéquate. [...]. C'était un camp militaire de toile. »

« On allait danser, on pissait on n'avait rien à payer. On rentrait dans n'importe quelle salle qu'on rencontrait. On entrait ! Sur la chemise, il y avait marqué France ! Alors dès qu'on nous voyait, on nous laissait entrer ! »

« J'ai toujours préféré, Monsieur, être en première ligne que de faire le parcours du combattant des Américains. »

« Lorsqu'on est arrivés pour traverser le Mont Cassino, on a traversé les morts comme des roches au bord d'une rivière. C'était incroyable ! »

« Nous faisions surtout de la chasse aux camions, aux trains, etc. Il fallait couper les communications allemandes. Ça me faisait beaucoup de plaisir quand on frappait une locomotive et que ça faisait boum. »

« Je suis le premier Nègre français à débarquer à Ouistreham et à participer, avec la France Libre, au débarquement. »

« Il y a eu une hécatombe à terre parce que les Allemands nous bombardaient. Toute la plage de Cavalaire était un champ de bataille presque indescriptible. »

« Moi, j'ai jamais cru aux mines. J'ai toujours cru qu'il y avait un Bon Dieu pour moi, j'ai jamais cru aux mauvais coups du sort et pour moi, la guerre était presque un jeu. J'ai failli le premier et évidemment j'ai été le premier à sauter sur une mine. [...]. Alors la, j'étais K.O. pour de bon, je me répète sans cesse, je ne pourrai plus danser, je ne pourrai jamais plus danser. J'avais 18 ans et 3 mois. »

« Les Allemands avaient semé des tracts disant qu'il y a des cannibales qui mangent les gens et que ce sont des Noirs. Faites attention à eux ! Et pourtant, c'était le contraire. »

« Les Vosges ont été la partie la plus dure pour nous à cause du froid. On n'était pas habitués à ce froid-là, on appreniait le froid. »

« On est aux environs de Dijonne [...]. Et là je descends le premier dans une cave et je tombe nez à nez avec mon premier prisonnier allemand. Je suis surpris, je me mets à trembler et voilà que mon prisonnier me récompforte. Il me dit de ne pas avoir peur. »

« Le 11 novembre 1945, nous avons défilé sur les Champs-Élysées jusqu'à la place de la Concorde, fiers de saluer l'homme du 18 juin, le général Charles de Gaulle. Nous étions très émus. Je l'ai vu et j'étais fière de le saluer. J'avais même envie d'aller l'embrasser, c'était pas possible. »

« J'étais fier de voir que j'étais à côté de De Gaulle, un bonhomme que je ne connaissais pas mais pour lequel je m'étais évadé de chez moi pour lui porter secours. »

« C'était le 6 Juin 1944, au matin, très tôt. Nous fûmes canardés par des avions qui s'en virèrent de partout pour nous esquinter. Et à un certain moment, le commandant donna l'ordre de sauter, d'évacuer. Et du bateau, nous avons pu rattraper des chalands de débarquement et nous avons pu sauter sur la terre de France, sans peur. Et alors nous allons prendre de la terre de France pour l'envoyer au général de Gaulle. Je le répète, comme je le fais maintenant, «Schalscher me voici, je suis venu délivrer [la France] des Allemands comme tu as délivré la Guadeloupe de l'esclavage.» »

« Je ne me sentais pas capable d'être engagé sous le régime de Pétain. J'ai été reconnu BSA. Bon pour le Service Armé. C'est ça, surtout, qui m'a poussé à partir. Service pour service, je préférais le faire avec le général de Gaulle. »

« Ce n'était pas, comme on dit, un régiment de bandits, un régiment de desperados. Non c'est pas vrai. La France Libre, dès la Dominique, était une France organisée. »

« On est entré en Alsace avec le Bataillon des Antilles. Je devais tirer dans les chenilles des chars, des Panzers ou des Tigres. Alors, vous voyez le danger dans lequel on était. On nous a fait faire le fantassin. »

« Les camarades des Antilles [...] peuvent partir la tête haute. Pendant 4 ans, côte à côte, en Afrique, en Italie, en France, nous avons souffert et combattu pour gagner la Victoire. »

« Groupe Antillais d'élite. [...] a toujours fait preuve des plus belles qualités militaires. »

« Dans les bons et mauvais jours que nous avons connu ensemble, vous avez toujours fait preuve de courage, de bonne humeur, d'allant et d'un patriotisme élevé qui font honneur aux Antilles. »

« Et puis, il y a tous nos compatriotes des Antilles et de la Guyane qui ont fait la Drôle de guerre, sont entrés dans la Résistance, ont été déportés, fusillés massacrés pour la défense de la Liberté, et que je propose de garder dans nos mémoire et d'honorer. Cultivons la mémoire de nos héros ! »

Fernand Aumis - Jean Balmont - Guy Cornély - Michel Drachus - Henri Hoarau - Joseph Henry - Henri Hoppenot - Isaac Alexandre Fontaine - Roger Gomenes - Général de Brigade Cochey - Général Saint Hilaire - Didier Justin Lainville - Commandant Lenia - Romain Letchoumanan - Marcelin Lisiet - Dorothé Martial - Fernand Pain - Colonel Pernel - Capitaine Perrier - Barthelémy Poveay - Michel de Reynal - Edmond Saintely

Sources :
Journaux de la 1ère DFL - Archives du Service Historique de la Défense, Bureau Résistance et Seconde Guerre mondiale - Chloé Gaston-Parra, Fondation de l'Ouverture - Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - Pensionnat de Versailles, Radio Inter 1 (son) - AFO

Je suis le premier Nègre français à débarquer à Ouistreham et à participer, avec la France Libre, au débarquement. On était Français, on aimait la France, on était prêt à se battre, à se faire tuer. Vous aurez eu l'honneur d'être les Français de couleur à quitter les derniers le front de combat d'infanterie

ÉVOQUER LA DISSIDENCE

Jusqu'à une époque récente, la Dissidence était un sujet peu connu en dehors des Antilles. Aussi, que reste-t-il de la Dissidence antillaise dans la mémoire collective ?

Martinique, charmeuse de serpents (1948) d'André Breton fait partie des écrits contemporains les plus précieux sur l'état d'esprit aux Antilles pendant cette période. Publié sept ans après son exode forcée de 1941, le recueil est composé de textes au vers et en prose, témoignant de « la double expérience du miracle des tropiques et de l'horreur coloniale » (Michel Leiris). Un émerveillement mêlé par l'indignation provoquée par les conditions iniques dans lesquelles vivent les Martiniquais au temps de Vichy. Le titre de ce recueil est inspiré d'une œuvre d'Henri Rousseau, *La Charmeuse de serpents*, où une figure féminine noire sise dans un décor végétal luxuriant charme les serpents qui habitent cet Eden tout à la fois merveilleux et inquiétant.

Alors que la revue *Tropiques* a été le témoin de la vie culturelle aux Antilles durant l'époque de Vichy, les mémoires de combattants (*Les Dissidents aux Antilles*, éd. ADH. Lucien Abenon et Henry Joseph, *Journal d'un Béké – Ma Dissidence*, éd. Le Français, Louis Lucy de Fossarieu, *Les Antilles sans fards*, éd. L'Harmattan, Manuel Maréville, et bien d'autres) et les journaux des bataillons qui ont été préservés attestent du vécu des Dissidents et de leurs parcours singuliers. Pour conserver les paroles de ces anciens combattants, des documentaires ont été réalisés : *La Dissidence aux Antilles* (Les productions de La Lanterne - 2002) de Benoît Bauer, *Parcours de Dissidents* (JM) Productions - 2006) d'Euzhan Palcy et un troisième, réalisé par Chloé Glotin (Ciné-Sud Promotion), en cours de tournage. Ils mettent l'accent sur l'importance des témoignages des anciens Dissidents dans la transmission de la mémoire. Leur devoir de mémoire est aujourd'hui relayé par le devoir d'histoire. Ce travail incombe aux universitaires qui réinscrivent leurs témoignages dans un cadre historique plus large, en les questionnant. Ce que font, dans leurs travaux, des historiens tels qu'Eliane Sempaire (La Gwadeloupe en tan Sconn, 1940-43, Rés Rouge Éditions, *La Dissidence en tan Sconn*, éd. Jasor), Dominique Chathuant (*La Guadeloupe dans l'obéissance de Vichy, 1940-1943*, Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe) ou bien encore Eric T. Jennings (*La Dissidence aux Antilles, 1940-1943*, éd. Grasset) pour ne mentionner qu'eux.

Cet épisode de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale donne également lieu à des fictions littéraires qui ont pour cadre historique la Dissidence antillaise. Citons notamment *Le vin solitaire* de Maryse Condé (éd. Seghers, 1987), le roman de Raphaël Confiant, *Le Nègre et l'Amiral* (éd. Grasset, 1988), *La Dissidence*, roman antillais d'Alice Delpech (éd. L'Harmattan 1991), ou encore *L'Isolé Soleil* de Daniel Maximin (éd. Le Seuil, 1981) recouvrant plus généralement l'histoire de la Guadeloupe, tout en mettant l'accent sur la rencontre entre les Antillais et les surréalistes, en pleine « époque de Dissidence ».

Euzhan Palcy, réalisatrice de *Parcours de Dissidents*

Euzhan Palcy, scénariste de nombreux films primés dont *Rue Cases Nègres* et *Une Exaltante Aventure et Siméa*, a tourné aux côtés des légendes du cinéma telles que Marlon Brando. Productrice reconnue et interprète de nombreuses récompenses internationales, elle est aussi la réalisatrice de la trilogie *Aimé Césaire, une Voix pour l'Histoire* et de films de l'hommage d'Aimé Césaire au Panthéon.

La scénariste tourne avec Travail dans l'histoire et la mémoire collective mondiale. Des œuvres traitant de problèmes sociaux et d'identité nationale, désireux de trouver d'engager et d'en constituer les conscience. S'inscrivant dans cette démarche, le documentaire *Parcours de Dissidents* est le fruit d'un long et patronnel combat pour la reconnaissance de l'importante contribution de jeunes antillais à la défense de la Patrie aux côtés du général de Gaulle. Travaillant en France comme aux États-Unis, on nous montrons en des documentaires, chacun de ces productions dévoile un pan d'une histoire trop souvent occultée, complétant ainsi notre mémoire commune. Les travaux et le combat de Mme Palcy sont exercitoire à la reconnaissance nationale des Dissidents. Le 27 juin 2014, pour la remise de la Légion d'honneur par le Président de la République.

LE PORT DE L'ANGOISSE
(TO HAVE AND HAVE NOT) (1941-1945)

Ce film est réalisé en 1944 par Howard Hawks d'après une nouvelle d'Ernest Hemingway, *En avoir ou pas (To Have and Have Not)* publiée en 1938. De ce chef-d'œuvre du cinéma classique américain on se souvient généralement de l'histoire d'amour entre Humphrey Bogart et Lauren Bacall. Le synopsis du film est pourtant bien ancré dans le contexte de la Dissidence en Martinique.

Harry Morgan (Humphrey Bogart), propriétaire d'un yacht, loue ses services et son embarcation à de riches touristes qu'il emmène pêcher. Résidant dans un hôtel de la Martinique tenu par un Français qui soutient activement les actes de résistance, il est contraint d'aider un couple de résistants français qui parient pour la Guyane libérer des prisonniers. Il se heurte alors aux forces vichyssoises qui surveillent de près tout mouvement de contestation dans l'île, et devient notamment la cible d'un patrouilleur de la Marine qui ouvre le feu.

Alors que la nouvelle d'Hemingway a pour cadre Cuba et le passage clandestin vers les États-Unis, l'action est, dans la version d'Howard Hawks, déplacée dans les Antilles françaises sous le régime du maréchal Pétain. L'histoire originale sur fond de drogue se transforme en une histoire de la Résistance, reflet de l'Amérique combattante.

COMMÉMORER

Les acteurs des grands conflits qui ont jalonné le XX[ème] siècle disparaissent. Pour les générations futures, pour que l'histoire ne se répète pas, pour que l'action de nos pères reste un exemple, le devoir de mémoire et d'histoire est plus important que jamais. Faire connaître l'engagement, trop souvent méconnu en métropole, des Dissidents antillais au sein des forces alliées est une forme de reconnaissance attendue par ces anciens combattants, une mise à l'honneur tardive et méritée, indispensable.

Cette reconnaissance, si elle est évidente aujourd'hui, ne fut pourtant pas simple à obtenir. La Dissidence fut en effet une forme particulière d'engagement, la Résistance aux Antilles ne se fit pas face à l'occupant allemand, mais les préoccupations de 1945 ne sont plus celles d'aujourd'hui : les regards doivent être tournés vers l'avenir, vers la pérennisation de leur mémoire.

La France, consciente des sacrifices faits par les populations antillaises, a mis à l'honneur l'engagement de ces femmes et de ces hommes en leur remettant la Légion d'honneur. Le 25 juin 2009, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, lors d'une cérémonie au monument aux morts de Fort-de-France, le même monument, qui en juin 1943 rassemble la première manifestation qui conduisit au ralliement des Antilles à la France Libre, rend hommage à ces Dissidents qui ont dit « non à l'amiral Robert [...] non au régime de Vichy ».

Hommage rendu aux Dissidents le 25 juin 2009, à Fort-de-France, par le Président de la République, Nicolas Sarkozy
© E. Beaumont / Présidence de la République

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, par l'intermédiaire, notamment de ses services ultramarins, s'investit, en permanence dans cette reconnaissance. Enquêtes, interviews, collectes d'archives et rencontres interdépartementales sont à la base de ses actions. S'inscrivant dans cette démarche, au mois de mai 2010, le préfet Rémy Estrus, directeur général de l'ONACVG, pose la première pierre d'une stèle à la mémoire des Dissidents, sur la Rade de Fort-de-France, aux Trois Ilets, en présence et à l'initiative du maire Arnaud René-Corail et de M. Carbety, président de l'Association des anciens combattants des Trois Ilets.

Pose de la première pierre du monument à la Dissidence des Trois Ilets, le 4 mai 2010.
© Mairie des Trois Ilets

Inauguration du monument à la Dissidence des Trois Ilets, le 18 juin 2012.
© Mairie des Trois Ilets

« Mes chers compatriotes, par leur participation exemplaire aux combats pour la libération de la France, les Dissidents sont entrés dans la légende sacrée de la Seconde Guerre mondiale. Je veux dire aux Martiniquais et aux Guadeloupéens que l'histoire des Dissidents est un exemple pour tous les Français et c'est pourquoi j'ai voulu que leur soit rendu l'hommage de toute la Nation.

[...] Notre histoire partagée et nos rangs mêlés sont un ciment que rien ne peut briser.

Je veux dire à ces femmes et à ces hommes que la France n'oublie pas ce qu'elle leur doit. Je veux dire à ces femmes et à ces hommes que la Nation toute entière honore leurs choix et leurs sacrifices et qu'ils peuvent être fiers de ce qu'ils ont accompli.

C'est pour cela que l'État accompagne le projet porté depuis de longues années par Serge Letchimy d'ériger ici, à Fort-de-France, non loin du lieu où nous nous sommes rassemblés, un Mémorial en hommage aux Dissidents. C'est pour cela que je tiens à ce que la République honore ceux de ses enfants qui se sont battus pour la liberté, en les distinguant aujourd'hui comme ils le méritent. »